40e ANNEE (4e SÉRIE) N° 39 27 SEPTEMBRE 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le *Discours sur les passions de l'amour*, 609. — II. Pascal et Maine de Biran, 611. — III. Malebranche et le quiétisme, 615 ; l'abbé de Saint-Réal, 616. — IV. Du Guay Trouin, 616. — V. Vauban, 617. — VI. Louis Hémon ; A. Le Breton ; Estaunié ; Drieu La Rochelle, 619. — VII. La fin de Renan, 619. — VIII. Institutrices et éducation de la pureté, 621. — IX. Patronages et persévérance, 622.

Liturgie. — Consultations diverses, 622.

PRÉDICATION

Triduum en l'honneur de sainte Thérèse. — II. Ses épreuves, 497.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — LI. *20e Dim. après la Pentecôte :* Les mauvaises lectures et la foi, 501. — LII. *21e Dimanche :* Le pardon des injures, 503.

Lectures liturgiques pour la Prière du soir sur la messe du Dimanche. — XLIX. 21e Dim. après la Pentecôte, 504. — L. 22e Dimanche, 506.

Allocutions de mariage. — XV, 508. — XVI, 509.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — XXVII. Les massacres de Septembre, 510.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse.*
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation.*

Vous ne regretterez pas

de nous demander :
1° la **Petite Histoire de ma Religion,**
2° le **Vestibule du Paradis.**
Voir l'annonce dans le dernier n°.

PETIT COURRIER

Q. — 1° J'ai l'intention de commencer mon Catéchisme de persévérance par la lecture suivie de l'Evangile, accompagnée de quelques commentaires explicatifs et de conclusions morales. Connaissez-vous quelque auteur qui puisse m'aider dans ce travail ?

2° Pourriez-vous m'indiquer où je pourrais trouver un plan suivi de causeries édifiantes sur des sujets variés (p. ex. relatifs à l'éducation de la jeunesse dans les circonstances actuelles) pouvant servir de glose à mon Catéchisme de persévérance ?

R. — Ad I. Lesêtre, *La Clef des Evangiles,* 3 f., et *L'Evangile, Explication littérale,* 2 vol., 7 f., Lethielleux ; — les 10 volumes des *Jésus* de M. Caron, à 3 ou 4 f. l'un, Haton ; — voir ce que nous avons dit, couv. 1920, p. 6, des *Causeries à l'auberge de la mère Girard,* par J. Riché, directeur des œuvres à Versailles, 5 f., Téqui.

Ad II. Voir, dans les analyses bibliographiques qui paraissent ici ou sur nos pages blanches, ce qui répond mieux à votre tournure d'esprit et aux besoins de votre auditoire ; et pour le ton à prendre, trouver des modèles excellents dans les *Causeries* de Portehault, 7 f., Lethielleux ; dans maint livre de Mgr Gibier, *Religion, Famille, Patrie, Le Règne de la conscience,* etc., Téqui, *Serrons-nous autour de nos prêtres,* 7 f., Lethielleux ; Verret, *L'Education d'après l'Evangile,* de Gigord ; etc.

Q. — En quoi consistait aux XVIIe et XVIIIe siècles la Confrérie des 72 Disciples que je trouve établie alors dans mon église collégiale et paroissiale ?

R. — Nous ne savons.

Q. — Dans la prochaine conférence pastorale, je dois traiter la question suivante : « La crise de démoralisation que nous traversons, surtout depuis la guerre, ne semble pas près de cesser. *D'aucuns* préconisent, comme le plus radical remède, ce qu'ils appellent « le retour aux principes, » avec plus de rigueur dans l'énoncé et dans l'application. Si les saints sont en

baisse, redisent-ils avec le Psalmiste, c'est que l'on a rogné les vérités. *D'autres*, au contraire, prétendent qu'il est sage d'être de son temps et de l'aimer, dût-on lui faire quelque sacrifice, et que, d'ailleurs, « le mieux est souvent l'ennemi du bien. »

« 1° Définissez exactement ce qu'il faut entendre par *intransigeance* et par *tolérance* en matière religieuse.

« 2° Appréciez les deux thèses ou remèdes signalés plus haut. »

Etant encore jeune et manquant d'expérience, je vous prie de bien vouloir me donner quelques lumières.

R. — Il n'y a pas de monographie qui réponde exactement à pareil sujet. Affaire de théologie morale générale, au traité *de Actibus humanis*, principes généraux de la tolérance, de la cause à double effet (bon et mauvais), du probabilisme aussi. — Sur la tolérance, vous connaissez l'ouvrage de Vermeersch, *La Tolérance*, in-12 de 440 p., 10 f., Malines, H. Dessain. Sur un côté de la démoralisation actuelle, Paul Bureau, *L'indiscipline des mœurs*, gr. in-8 de 608 p., 15 f., Paris, Bloud (*Ami* 1920, p. 524). Et puis, tâchez de retrouver un vieil article (du 7 mai 1896) où l'*Ami* a longuement glosé en marge du livre de Mgr Isoard, *Le système du moins possible* (in-12, 7 f., Lethielleux).

Eléments de Philosophie. T. II : **L'Ordre des concepts.** Fascicule I : **Petite Logique** *(Logique formelle)*, par J. Maritain, agrégé de philosophie, prof. de philos. à l'Institut cath. de Paris, membre de l'Académie romaine de S. Thomas. — In-8 de XI-355 p., 15 f. — Paris, Téqui.

Ce nouveau fascicule n'a eu que le tort de se faire trop attendre. Nous en faisons ici une première et rapide annonce, en attendant la recension autorisée qui en sera donnée ailleurs. Le premier fascicule, *Introduction générale*, a eu un succès surprenant ; il a trouvé, en dehors même du monde scolaire, des milliers de lecteurs. Tous ces lecteurs le seront aussi du nouveau fascicule. M. Maritain a distingué avec soin ce qui appartient à la Logique elle-même (laquelle a pour objet un être de raison : les secondes visées de l'esprit, *intentiones secundæ*), et ce qui appartient à la Critique, laquelle est une partie de la métaphysique et a pour objet l'être réel lui-même dans son rapport avec l'esprit connaissant : — ce qui l'a amené à réserver pour la Critique plusieurs questions étudiées généralement dans les traités de Logique, en particulier dans la *Logica Major*, par exemple la discussion (métaphysique) du nominalisme et du réalisme, l'ordre de notre connaissance intellectuelle, la valeur des premiers principes, la classification des sciences, etc. Il distribue en deux fascicules distincts la Logique Mineure et la Logique Majeure pour des raisons pédagogiques qu'il indique dans son Avant-Propos. — Il y a longtemps que les esprits solides gémissent de l'abandon des études logiques en France, et de ses funestes effets. Le retour à ces études est une condition nécessaire de la restauration de l'intelligence ; et c'est pourquoi nous souhaitons à ce nouveau volume de M. Maritain le même succès qu'a obtenu celui qui l'a précédé.

ANNONCES

CURE de la CONSTIPATION par le SCOROGÈNE

Rétablit toujours les fonctions intestinales, sûrement, sans inconvénients, sans accoutumance, sans action purgative.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS

POUR LE VIN DE MESSE s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

CAFÉ D'HAÏTI

8 fr. le kilo

Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX

Correspondant de Maisons Religieuses

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

ASTHME REMÈDE EFFICACE ESPIC

Cigarettes ou Poudre

T^tes Ph^ies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

G^de Marbrerie « Ste-Jeanne d'Arc »

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris

29, Allés Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)

Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.

Travaux artistiques. — Prix très réduits

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE

ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions.

Catalogue périodique gratuit

Les HARMONIUMS RICHARD sont en HAUSSE. La *Procure Bretonne* (Etabliss^ts GAUDU, à St-Brieuc) maintient les prix actuels pour quelques jours. -- *Ecrire de suite.*

VITRAUX L. BALMET 108, Cours St-André, GRENOBLE Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (v. p. 200, n° 19 oct. de l'*Ami*).

FABRIQUE de Lunettes et de Pince-Nez

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)

Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens

Vente directe au détail, par simple correspondance

Exécution des **ordonnances d'oculistes**

Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux

Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

FRANÇAIS ! Santé, études pour vos fils, à Cannes, **Villa Lorière**, chez Abbé DELABAYS, qui reçoit aussi jeunes Etrangers désirant apprendre le français. Vacances été, bains de mer.

Si le SEDLITZ CHANTEAUD n'était pas un excellent DÉPURATIF, LAXATIF, PURGATIF, il n'aurait pas fêté son cinquantenaire en 1922

Toutes Pharmacies France et Etranger.

Brochure f^co, 54, R. des Francs-Bourgeois, PARIS

UN PRETRE l'Abbé HAMON possède des recettes infaillibles pour le traitement du : Diabète, Albumine, Reins, Cœur Foie, Rhumatismes, Anémie Obésité, Entérite, Tuberculose Estomac, Eczéma, Ulcères Constipation, Hémorroïdes.

Aucun Régime.. Rien que des *Plantes*. Notice gratis.

Ecrire : Labor. Botaniques, 89, Bd Sébastopol, PARIS-2

40e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 39 27 SEPTEMBRE 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le *Discours sur les passions de l'amour.* — II. Pascal et Maine de Biran. — III. Malebranche et le quiétisme ; l'abbé de Saint-Réal. — IV. Du Guay Trouin. — V. Vauban. — VI. Louis Hémon ; A. Le Breton ; Estaunié ; Drieu La Rochelle. — VII. La fin de Renan. — VIII. Institutrices et éducation de la pureté. — IX. Patronages et persévérance.

I. — Il nous reste du XVIIe siècle un petit écrit, — une quinzaine de pages, — intitulé *Discours sur les passions de l'amour.* On n'en soupçonnait pas l'existence il y a quatre-vingts ans. Victor Cousin en a découvert, en 1843, à la Bibliothèque Nationale, provenant de l'abbaye de St-Germain, une copie qu'il a publiée cette même année (15 sept.) dans la *Revue des Deux Mondes.* Une autre copie en a été découverte en 1907, à la Nationale toujours, par Gazier, présentant quelques leçons nouvelles et parfois meilleures. La copie de Gazier était sans nom d'auteur ; la copie de Cousin portait, au-dessous du titre, cette mention, de la main du copiste : « *On l'attribue à M. Pascal.* »

Que vaut cette attribution ? La question a fait couler des flots d'encre. Tout ce qui touche à Pascal passionne. Pour Cousin, l'attribution à Pascal est certaine. La plupart des pascalisants l'ont pensé aussi, pas tous cependant, et quelques-uns avec des hésitations : « Il n'est pas absolument certain..., » dit Gazier ; et Brunetière : « Il n'est pas *prouvé* que ce discours soit vraiment de Pascal. » Depuis la guerre, la question a été plus agitée que jamais [1]. Il semble que la guerre ait encore exalté notre culte pour Pascal. Pascal a été, pour tant de nos guerriers, un réconfort, « l'un des hommes que l'on peut lire devant la mort, » suivant la belle formule de M. Chevalier.

L' « attribution » qui figure au ms. de St-Germain-des-Prés n'est pas, en soi, une preuve d'authenticité. Elle est du copiste, lequel nous est inconnu, lequel d'ailleurs ne donne pas la chose comme certaine. Les bénédictins de St-Germain n'ont reçu le ms. qu'en 1745 ; ils l'ont reçu du cardinal de Gesvres, qui leur légua sa bibliothèque ; le cardinal lui-même le tenait de Balthazar-Henri de Fourcy, abbé commendataire de St-Vandrille-en-Caux, docteur en théologie, chevalier de Malte, que nous ne connaissons pas autrement.

Le mot du copiste n'est qu'une indication, rien de plus. Ce qui a déterminé la presque unanimité des pascalisants à conclure à l'authenticité, ce sont les extraordinaires ressemblances de fond et de forme entre le *Discours* et les *Pensées.* C'est déjà ce qui avait frappé Cousin : — « N'est-ce pas là sa manière ardente et altière, tant d'esprit et tant de passion, ce parler si fin et si grand, cet accent que je reconnaîtrais entre mille ?... La dernière main n'y a pas été mise, mais on reconnaît partout celle de Pascal, l'esprit géométrique qui ne l'abandonne jamais, ses idées favorites et jusqu'à ses mots d'habitude, sa distinction si vraie du raisonnement et du sentiment, et bien d'autres choses semblables qui se retrouvent à chaque pas dans les *Pensées...* » — « Quand je le lis, dit Faguet, je me trouve à toutes les lignes en plein Pascal, et je crois que, le *Discours* n'eût-il jamais été attribué à Pascal, je le lui attribuerais spontanément. »

« L'homme est né pour penser, » lit-on à la première page du *Discours ;* « aussi n'est-il pas un moment sans le faire ; mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent. C'est une vie unie, à laquelle il ne peut s'accommoder ; il lui faut du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes. »

On a lu tout cela dans les *Pensées...* « L'homme est visiblement fait pour penser... » Bien mieux, et ceci est tout à fait extraordinaire, c'est qu'il y a telles formules du *Discours* que nous lisons bien, nous, dans les *Pensées* de nos éditions modernes, mais que les gens du XVIIe siècle (comme du XVIIIe, et du XIXe avant Faugère) ne lisaient pas, ne pouvaient pas lire, parce que Port-Royal les avait biffées : *Discours :* « Il lui faut du remuement et de l'action » ; *Pensées :* « Les hommes aiment le bruit et le remuement » : très bien, la similitude est parfaite ; mais c'est que Port-Royal, reculant devant ce mot de *remuement,* avait imprimé : « Les hommes aiment le bruit et le tumulte du monde. » Dès lors, que devient l'hypothèse — qui a été faite — d'après laquelle le *Discours* pourrait être un

[1] Lanson, décisive étude parue dans *The French Quarterly,* janv.-mars 1920 ; V. Giraud, *R. des Deux Mondes,* 1er août 1920 ; Strowski, *Correspondant,* 25 août 1920 ; cette année même, *Revue Bleue,* 3 et 17 fév., 3 mars, étude de G. Michaut (prof. à la Sorbonne, antérieurement prof. à l'Université catholique de Fribourg de Suisse). — Une fort bonne édition du *Discours* a été donnée, avant la guerre, par Faguet, enrichie d'un Commentaire perpétuel très suggestif, comme tout ce qui tombait de la plume de Faguet moraliste (in-12 de 324 p., 5 f., Paris, Grasset). — On l'a intitulé « Discours » ; beaucoup de choses s'intitulaient *discours,* en ce temps-là ; mais cela ne ressemble pas à ce que nous appelons aujourd'hui *discours :* c'est une suite de pensées plutôt, d'observations, de « maximes, » toutes relatives à l'amour.

pastiche ou une imitation rédigée par l'un quelconque de ces admirateurs de Pascal qui entre 1670 et 1700 s'étaient formés en un groupe que l'on appelait les *Pascalins ?*

« Il y a deux sortes d'esprits, l'un de géométrie et l'autre que l'on peut appeler de finesse. Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles ; mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime. Des yeux il va jusqu'au cœur et par le mouvement du dehors il connaît ce qui se passe au dedans. Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble, que l'amour donne de plaisir ! Car l'on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit qui est très nécessaire pour l'éloquence de deux personnes. »

C'est la fameuse *Pensée : Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse :* idée et formule qui l'une et l'autre sont pascaliennes, qui ne se trouvent que dans Pascal, ou dans ceux qui ont lu Pascal. Seulement, tandis que l'auteur des *Pensées* parle tout uniment de l'esprit de finesse, l'auteur du *Discours* use d'une précaution oratoire : « *l'autre qu'on peut appeler de finesse,* » ce dont il faut conclure que l'expression était familière à l'auteur des *Pensées* et nouvelle pour l'auteur du *Discours*.

« A mesure qu'on a plus d'esprit, dit le *Discours,* l'on trouve plus de beautés originales » ; et les *Pensées :* « A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. » Le *Discours* ajoute seulement : « Mais il ne faut pas être amoureux, car, quand l'on aime, l'on n'en trouve qu'une » (beauté originale).

« L'homme n'aime pas à demeurer avec soi, dit le *Discours ;* cependant il aime : il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté ; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors... Seule, une telle beauté, enfermée dans la différence de sexe, a de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même. »

L'auteur des *Pensées* ramassera tout cela, et bien d'autres choses, en cette formule : « Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre. »

« Dans une grande âme tout est grand, » dit le *Discours ;* et les *Pensées* donnent une application immédiate de cette idée en remarquant que pour arriver à un « certain genre de mal, » il faut « une grandeur extraordinaire d'âme, » comme pour arriver au bien.

« Quand on a plus de vue, dit le *Discours,* l'on aime jusqu'aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres » : application de la théorie des fins et des géomètres. — Autre application de la distinction entre les deux esprits de géométrie et de finesse : la théorie du *Discours* sur les délicats et les grossiers en amour. — Le *Discours,* montrant quels heureux effets peuvent avoir en amour un silence opportun et un trouble qui éteint pour un temps la vivacité de l'amoureux, ajoute : « Tout cela se passe sans règle et sans réflexion ; et quand l'esprit le fait, il n'y pensait pas auparavant » : c'est la même remarque que les *Pensées* font sur les procédés spontanés de l'esprit de finesse : l'esprit des fins part bien, comme l'esprit géométrique, des définitions et des principes, « mais il le fait tacitement, naturellement et sans art. » — La difficulté de trouver le juste milieu, « le point, » en amour, dont parle le *Discours,* qu'est-ce autre chose que la difficulté de trouver « le point indivisible qui soit le véritable lieu » pour regarder des tableaux, le juste milieu « dans la vérité et dans la morale ? »

On a multiplié les rapprochements de ce genre entre le *Discours* et les *Pensées.* Il y a là un travail de minutie fort instructif, et qui aide singulièrement à mieux entendre Pascal. Mais, même si l'on n'a pas le loisir de s'y livrer, c'est tout le *Discours* lui-même, son allure, sa psychologie, son style, qui se révèle comme l'œuvre, sinon de Pascal, du moins de quelqu'un qui lui ressemble comme un frère, d'une personnalité du type intellectuel et moral de Pascal. Si cette personnalité avait existé, elle aurait laissé des traces. Elle n'a pas existé : il n'y a pas eu deux Pascal alors, ni depuis, ni auparavant.

On a objecté que l'auteur du *Discours,* pour parler de l'amour comme il l'a fait, a dû être amoureux. Or, Pascal ne l'a jamais été ; car, s'il l'eût été, cela se saurait : trop de gens ont eu intérêt à le décrier, à faire contre lui flèche de tout bois, soit de son vivant même, au temps de la polémique janséniste, soit plus tard, au XVIIIe siècle, au temps où les philosophes étaient pris d'une vraie rage de le démonétiser, de ruiner son crédit pour ruiner son Apologie.

Mais, d'abord, pourquoi veut-on que, pour parler de l'amour, il faille en avoir traversé les flammes ? Nul n'a mieux parlé de l'amour, — et des autres passions, — que les moralistes chrétiens : de quoi l'on ne songe point à conclure qu'ils en aient eu une connaissance expérimentale plus abondante que le commun des mortels. Bien au contraire, s'ils ont eu, sur l'amour, des vues plus pénétrantes, plus profondes, c'est précisément parce qu'ils l'ont dominé et se sont maintenus au-dessus de ses atteintes. L'amour, comme toute passion, est source de ténèbres ; et ses victimes ont besoin que d'autres les aident à lire dans leur cœur, à se reconnaître parmi tant de mouvements où elles se sentent entraînées et ballottées à l'aveuglette.

De plus, où voit-on que Pascal n'ait jamais été amoureux ? Ce qu'on a dit de son affection pour Mlle de Roannez n'est qu'une légende, qui ne repose sur rien ; mais Mlle de Roannez n'est pas tout l'univers. Il est très possible que Pascal ait été, je ne dis pas tenté (le mot serait impropre, impliquant péril de péché), mais occupé très honnêtement de quelque grand amour, vraiment légitime et noble, qui n'ait pas laissé de trace et dont ses ennemis n'aient eu aucun intérêt à parler. Le *Discours* a dû être rédigé au temps de son voyage

en Poitou en compagnie de Méré et de quelques autres, alors que les médecins lui avaient interdit tout travail et ordonné du divertissement : il avait alors trente ans, et nous savons qu'il a songé à se marier. Songer à se marier, c'est un pieux dessein qui n'implique pas que l'on soit déjà sous le coup de foudre, mais tout de même cela met sur le chemin.

Oui, poursuit-on ; mais si vous admettez qu'il y a eu dans la vie de Pascal un grand et bel amour, il faut admettre aussi qu'il y a eu quelques autres amours secondaires, et de qualité inférieure... Autrement dit, pour que Pascal eût été passionnément amoureux, il faudrait qu'à son ordinaire il eût été libertin...

Voilà bien comme on raisonne dans certain monde ! C'est précisément le contraire qui est vrai. C'est le châtiment des amours vulgaires, de tuer chez leurs victimes la faculté d'aimer vraiment ; et rien que cela suffirait à prouver que l'auteur du *Discours* n'a pas pu être un vulgaire débauché. Par contre, ce sont les chastes dont le cœur peut s'ouvrir, une fois dans leur vie, à un profond amour. C'est le mot de Mme Swetchine : « Les êtres qui paraissent froids et qui ne sont que timides, adorent dès qu'ils osent aimer. » C'est le mot du *Discours* lui-même : « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent ; c'est d'un amour violent que je parle : il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux. » Il a dit encore :

> Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion...
>
> A mesure que l'on a plus d'esprit (entendez : une plus grande intelligence), les passions sont plus grandes... Je ne parle que des passions de feu ; car pour les autres elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très incommode ; mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit.
>
> La netteté de l'esprit cause aussi la netteté de la passion ; c'est pourquoi un esprit grand et net aime avec ardeur et il voit distinctement ce qu'il aime...
>
> Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble (l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse), que l'amour donne de plaisir ! Car l'on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit qui est très nécessaire pour l'éloquence de deux personnes.
>
> Une haute amitié remplit mieux qu'une commune et égale ; le cœur de l'homme est grand : les petites choses flottent dans sa capacité ; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et y demeurent.
>
> Quand un homme est délicat en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour...
>
> Il y a de certains esprits à qui il faut longtemps donner des espérances et ce sont les délicats. Il y en a d'autres qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés et ce sont les plus grossiers. Les premiers aiment plus longtemps et avec plus d'agrément ; les autres aiment plus vite, avec plus de liberté et finissent bientôt.
>
> Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect ; l'on a de la vénération pour ce qu'on aime. Il est bien juste ; on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela.
>
> L'égarement à aimer en plusieurs endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.
>
> Il est de l'amour comme du bon sens ; comme l'on croit avoir autant d'esprit qu'un autre, on croit aussi aimer de même. Néanmoins quand l'on a plus de vue, l'on aime jusqu'aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence.

C.-à-d. la différence entre l'amour d'un homme borné et l'amour d'un homme d'esprit. Un sot aime globalement, dit Faguet, un homme doué de l'esprit de finesse aime minutieusement. Et voilà pourquoi Dieu aime tout de sa créature, « jusqu'aux moindres choses, » parce qu'il a « plus de vue » : Dieu et tous ceux qui modèlent leur cœur sur le cœur de Dieu.

Songez que ceux qui n'ont point voulu reconnaître l'authenticité du *Discours* et qui néanmoins se sont essayés à mettre en avant quelque autre nom propre, ont proposé Saint-Evremond, ce mauvais drôle de Saint-Evremond *(Ami* 1922, p. 189) qui est tout le contraire de l'amoureux idéaliste qui apparaît continuellement dans le *Discours !* ou encore Méré, qui « est un imbécile, » dit Faguet, ce qui est sans doute beaucoup dire : Méré était tout de même un homme fort cultivé, mais un « imbécile » en effet quand il parle amour comme quand il parle religion : *animalis homo...*

C'est dans la compagnie de Méré et autres libertins que Pascal a conçu le dessein de son Apologie (probablement dès 1652, à vingt-neuf ans : cf. *Ami,* p. 327) : il a résolu de lui montrer ce que c'est que la religion, et qu'elle n'est pas ce qu'il croit, et qu'elle est de Dieu. Et c'est en la même compagnie qu'il aura conçu et jeté sur le papier le *Discours sur les passions de l'amour,* pour leur montrer que l'amour, lui non plus, n'est pas ce qu'ils croient, et qu'il y a autre chose dans l'amour que ce qu'ils y voient.

Pascal n'a pas publié le *Discours,* pas plus qu'il n'a publié les *Pensées,* pas plus que Bossuet ou Bourdaloue n'ont publié leurs *Sermons.* Les auteurs de ce temps-là étaient moins qu'aujourd'hui pressés d'étaler au monde les fruits de leur esprit. Bientôt d'ailleurs, à une ou deux années de là, Pascal se sera donné tout à l'amour de Dieu. Et les gens de Port-Royal plus tard ne l'ont pas publié non plus, d'abord parce qu'ils ne se sont intéressés qu'aux essais religieux ou scientifiques de leur grand homme (des lettres à Mlle de Roannez ils ont découpé les réflexions pieuses pour les fondre dans les *Pensées,* sans même nous avertir que c'étaient là des extraits d'une Correspondance), — et puis surtout, à supposer qu'ils aient connu notre *Discours,* ils n'auraient eu garde de le publier et de porter à la connaissance de tous que Pascal eût pu consacrer quelque part de son temps à ce thème de l'amour. Mais nous n'avons aucun indice qu'ils l'aient connu en effet. Pascal leur en a-t-il parlé ? Nous ne savons. L'avait-il même conservé... ? Quelle importance pouvait-il y attacher après sa seconde conversion ?

II. — A la veille de la guerre, M. l'abbé de La Valette Monbrun avait soutenu en Sorbonne une thèse dont la guerre nous a empêchés de parler : **Maine de Biran critique et disciple de Pascal**

(in-8 de v-322 p., Paris, Alcan; cf. dans *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, *Un philosophe méconnu, Maine de Biran,* par V. Giraud). Biran est-il si méconnu? Il a fait, depuis une quinzaine d'années, l'objet de travaux fort remarquables, notamment des deux thèses de M. Tisserand et du P. Couailhac : peu de philosophes ont été aussi bien partagés. On célèbre en lui le plus grand métaphysicien que la France ait produit depuis Descartes et Malebranche, son plus grand psychologue depuis Pascal. On lui fait place dans des collections de vulgarisation. On aime à rapprocher son nom du nom de Pascal; et l'on a tort, car c'est un rapprochement qui l'écrase. Biran est un sujet d'étude intéressant, passionnant; jamais il ne sera le livre d'intense méditation qu'est Pascal. Ils furent tous deux psychologues, tous deux philosophes de l'introspection, tous deux philosophes de la volonté, ayant tous deux mis en forte lumière la part de cette faculté dans la croyance (part qui n'a jamais été méconnue, quoi qu'en disent des panégyristes laïcs qui n'ont jamais ouvert un manuel de théologie : l'acte de foi a toujours été défini comme un acte de l'intelligence commandé par la volonté, et les explications que la scolastique donne de cette définition ont du moins l'avantage de ne pas se prêter à des erreurs d'interprétation dont nous nous gardons de faire retomber la responsabilité sur Pascal, mais seulement sur l'ignorance de certains pascalisants), — tous deux encore êtres profondément affectifs, ayant mis en lumière aussi le rôle primordial de la sensibilité non seulement dans la conduite pratique des hommes, mais même (et malheureusement) dans le domaine spéculatif de la connaissance, ce qui a été pour certains intuitionnistes contemporains un prétexte à se réclamer d'eux, à tort, car chez eux l'intuition, le « cœur, » ne se ramène jamais à un pur instinct : elle est à base de raison, elle se révèle comme une raison vivante (voir ce qui a été dit du beau livre de M. Piat, *Insuffisance des Philosophies de l'Intuition, Ami* 1909, p. 488, 403) : il n'y a rien de commun entre cette « intuition » des modernes, « intuition sourde, » disent-ils, et aveugle autant que sourde, à laquelle ils prétendent ramener tous les phénomènes religieux, — et le « cœur » de Pascal.

Biran a été « disciple » de Pascal, mais de si loin, et si tard! Il a commencé par le sensualisme pour s'élever, très lentement, au spiritualisme, au déisme, et ne se rendre à la foi que sur son lit de mort probablement († 1824, à cinquante-huit ans). Surtout il n'a jamais rien eu de l'âme apostolique, conquérante, de Pascal. Sa pensée est le reflet de sa vie; et nulle vie n'a moins ressemblé à la vie de Pascal. Né en 1766, fils d'un médecin de Bergerac (d'une famille originaire du Limousin), il fait ses premières études sous la direction de son père, va ensuite, à quinze ans, aux Doctrinaires de Périgueux, vient à Paris à dix-neuf ans s'engager dans les gardes du corps. On était à la veille de la Révolution. Biran est jeune, ardent, curieux, « sensible; » il oublie vite les austères directions de ses maîtres de Périgueux. Dans le Paris un peu fou d'alors, il mord gaiement à tous les fruits de la vie : — « Ce que le monde nomme plaisir, je l'ai goûté dans toute son étendue, écrira-t-il un peu plus tard (en 1794)... Je croyais jouir de la vie. Insensé que j'étais! j'allais à l'opposé du bonheur, je courais après lui et je le laissais derrière moi. Que les hommes sont aveugles! Ils veulent absolument se rendre heureux par les passions, et ce sont elles qui troublent leur vie, en la remplissant d'amertume. »

La Révolution éclate; il l'accueille d'abord d'enthousiasme. Mais bientôt les sauvages journées des 5 et 6 octobre 1789 à Versailles le désabusent: il a dû, ces jours-là, défendre le roi au péril de sa vie, n'échappant que par miracle, nous dit-on, au poignard des assassins. Quelques mois après, sa compagnie est licenciée; il songe à entrer dans le génie militaire et se consacre exclusivement, deux années durant, à l'étude des mathématiques. Mais les événements se précipitent; la Convention à peine réunie décrète la République (21 septembre 1792); le séjour de Paris n'est plus très sûr pour un ancien garde du corps; ses parents viennent de mourir, lui léguant leur solitaire manoir de Grateloup près Bergerac. C'est là qu'il vient se réfugier et s'enfermer en octobre 1792, à vingt-six ans.

Il y apporte une âme vide de croyance et désolée. Mais, en perdant la foi, il n'a pas perdu le souci des problèmes dont elle tient la solution. Il se plonge dans l'étude, « avec une sorte de fureur » qui aussi bien n'exclut pas une lenteur raisonnée: — « La sagesse, écrit-il en ce début de sa carrière philosophique, est sur un mont escarpé; si on prend un élan trop fort, si on veut le monter trop vite, on risque de rouler en bas avant d'être arrivé à la cime. Remontons donc à pas lents. » Il a mis plus de trente ans à remonter, à retrouver la foi. Ce n'est pas un modèle à proposer.

Les premiers manuscrits (inédits : sont la propriété de M. de la Valette Monbrun lui-même, qui est de la parenté du philosophe) traitent de l'athéisme, de l'existence de l'Etre Suprême, de l'homme, de sa nature et de sa destinée, de la mort et de l'immortalité. C'est ce problème de la destinée qui domine toute sa philosophie, et qui, à travers les multiples digressions où se complaît le *Journal intime* (qu'il a commencé à rédiger dès son arrivée à Grateloup), sert à lui donner sa véritable orientation.

Y a-t-il un Dieu? — « Pénétré de sa petitesse, » à la pensée des mondes immenses qui roulent sur sa tête, il se sent, comme Pascal, « accablé sous le poids de l'idée de l'Infini. » Toutefois, il se doit à lui-même de ne pas recevoir « aveuglément » le sentiment de l'existence de Dieu, « sentiment sublime » à la vérité, mais « qui n'est rien moins que démontré. »

Et il se livre à une critique sévère des preuves

dites traditionnelles de l'existence de Dieu. Aucune ne trouve grâce devant lui. Tout ce qu'on lit dans les livres n'est qu'opinions futiles et imaginaires. Une seule chose doit compter pour nous : *le sens intime*. Or, le sens intime nous fait apercevoir Dieu dans l'ordre de l'univers ; il nous fait *espérer* aussi en l'immortalité de l'âme. Il y a bien quelque réminiscence de Rousseau dans ces pages de Biran, encore qu'il ait toujours déploré les erreurs de Rousseau. Il commence à lire Pascal en 1794, et Pascal lui en impose par l'élévation de sa pensée ; mais il trouve que Pascal, quand il parle de la religion, ne la rend pas aimable : « Son tempérament mélancolique perce partout ; s'il jette quelquefois du sublime dans ses conceptions, il y répand trop souvent du sombre. O bon Fénelon, viens me consoler ! »

Pour nous perfectionner dans cette connaissance du Dieu que nous révèle le sens intime, il faut se connaître soi-même : *noverim me, noverim te*. Qu'il y a peu de gens qui étudient l'homme, sa nature, ses facultés, ses titres de prééminence sur les êtres purement sensitifs, ses rapports avec les autres et avec Dieu ! Déjà Pascal le déplorait : — « Il y en a encore moins qui l'étudient (l'homme) que la géométrie. » C'est « certainement, dit à son tour Biran, l'étude la plus rare, celle qui suppose le plus de détachement de ce monde sensible. » Qui nous expliquera l'homme, tant de grandeur et tant de misère? Pascal, ici, amène toujours le péché originel, comme *deus ex machina*. Biran n'en veut pas, et conclut que toutes les contradictions de l'homme peuvent s'expliquer « autrement que par le péché originel. » Il a raison, encore que ce soit pour de mauvaises raisons : car ce n'est point du tout par raison doctrinale qu'il rejette la thèse pascalienne, mais parce qu'à cette époque toutes ses préférences vont au stoïcisme et qu'il veut trouver dans le stoïcisme le secret de nous élever au-dessus de toutes nos misères, de toutes nos passions comme de toutes les influences venues du dehors.

C'est tout le problème de la grâce qui se pose devant lui, le problème « de l'action de Dieu et de l'influence de la grâce. » D'abord il ne voit pas comment cela se peut concilier avec la liberté, avec la noblesse humaine, avec la justice de Dieu même (inégalité dans la répartition de la grâce). Et il prétend bien que l'on puisse s'en passer : il ne trouve pas « d'objet plus beau, plus digne de vénération qu'un Antonin, qu'un Marc-Aurèle » : que peut faire de plus la nature « avec le secours même de la grâce ? » Aussi quelle indignation quand il entend Pascal railler les stoïciens et les accuser d'être conduits uniquement par l'orgueil ! « Assez bel orgueil, réplique-t-il, que celui de la conscience de sa dignité, » etc.

Mais la politique a repris le solitaire méditatif de Grateloup. A la suite du 9 Thermidor, l'ancien garde du corps est appelé (fin de 1794) au poste d'administrateur du département de la Dordogne. Il administre sagement, s'emploie à la pacification des esprits, célèbre (à l'occasion de la loi du 11 prairial qui rétablit l'exercice du culte) la valeur sociale de la religion, « base essentielle sur laquelle repose l'ordre social. » En 1797, il est élu député aux Cinq-Cents, s'installe à Paris, se fait, pour divers Mémoires, couronner par l'Institut.

Alors, au temps du Consulat, éclate, dans sa vie intime, un drame terrible. Il avait fait, en 1795, un mariage d'amour. Il avait épousé Louise Fournier, créole d'origine, veuve d'un officier du nom de Du Cluzeau. Elle avait deux enfants de ce premier mariage. M. du Cluzeau avait, en 1792, émigré en Allemagne ; et l'on était, depuis, sans nouvelle aucune de lui. Louise avait trois enfants de son mariage avec Biran, et c'était un intérieur charmant quand, un beau dimanche de l'automne de 1803, Biran et sa femme, au sortir de la messe, voient se présenter à eux le premier mari, Du Cluzeau, qui depuis onze ans n'a pas donné signe de vie. La malheureuse femme tombe évanouie, et, huit jours après, expire dans de violentes crises de délire. Biran, lui aussi, tombe gravement malade, est au moment de mourir, et, la mort ne venant pas, songe au suicide : — « Oh ! mon cher de Gérando, écrit-il six mois après, combien les secours de la philosophie sont languissants contre un malheur comme celui qui m'était réservé ! Que sert la philosophie quand l'âme est entièrement brisée !... » Que sert le stoïcisme ?

En 1805, il rentre, sur sa demande, dans l'administration. Il en avait besoin pour réparer les brèches de sa modeste fortune, et d'ailleurs sa philosophie devait singulièrement gagner à être mêlée constamment à l'humaine réalité de la vie. Conseiller de préfecture à Périgueux (1805), puis sous-préfet de Bergerac de 1806 à 1811, il est administrateur tout dévoué à ses ouailles (il leur parle presque comme à des ouailles), dévoué aussi à une Loge maçonnique dont il se fait nommer président et qu'il alimente d'homélies assez ridicules. Ses administrés l'envoient au Corps Législatif en 1809, mais un caprice de Napoléon ne lui permet de siéger qu'en 1811 : Biran était modéré, libéral, secrètement royaliste, pacifiste... En décembre 1813, il est de la fameuse « Commission des Cinq » que le Corps Législatif charge de présenter de respectueuses remontrances à l'Empereur : l'Empereur ajourne sur l'heure le Corps Législatif, et, quelques jours après, au milieu des présentations du 1er janvier, lance la fameuse algarade : — « La France me connaît. Vous connaît-elle ?... Quelques centaines de suffrages vous ont désignés pour venir voter à Paris des lois que moi seul je fais et que vous ne faites pas... Le trône lui-même, qu'est-il ? sinon l'assemblage de quatre morceaux de bois doré, recouverts d'un lambeau de velours. Le trône ?... C'est un homme. C'est moi avec ma volonté, mon génie, ma renommée !... La nation a besoin de moi, et moi je n'ai pas besoin d'elle. » — « Propos absurde et dégoûtant, » écrit Biran dans son *Journal*.

La Restauration est le gouvernement de ses vœux. Il reste dans la politique : député, questeur de la Chambre, conseiller d'Etat en service ordinaire. Et il se lance surtout dans le monde. C'est un mondain. Il se gourmande de ses complaisances pour le monde, mais ne s'en corrige pas. Il fréquente dans tous les milieux. On le voit chez Mme de Staël, chez Mme de Vintimille, chez Mme d'Aumale ; on le présente à la duchesse d'Angoulême ; il est aux réceptions de Monsieur, comte d'Artois ; il reçoit à sa table Chateaubriand, Bonald, Hyde de Neuville ; il va en soirée chez Guizot comme chez le duc de Richelieu. Il va au théâtre. Il est coquet, galant, très soigné dans sa mise, passe chaque jour de longues heures à sa toilette, s'inquiète de voir qu'il ne paraît plus « jeune et agréable par les formes extérieures. » Comme Joubert, il se plaît infiniment dans la compagnie des femmes, et il suffit de peu de chose pour le mettre en émoi : un gracieux visage, une conversation spirituelle, un tour de sensibilité aimable, mélancolique et tendre, et le voilà rêveur, et quasi épris. Sa seconde femme, une personne d'une grande simplicité, une excellente ménagère sans plus, n'a jamais voulu le suivre à Paris, et il collectionne littéralement les amitiés amoureuses, dans tous les mondes, même à l'Opéra-Bouffe, d'ailleurs en se tenant, paraît-il, à un platonisme qui lui attire (en 1818) les cruelles moqueries d'une dame moins platonisante que lui.

Pour un homme en qui il est reçu de nous montrer un héros de la pensée abstraite et de la vie intérieure, voilà une vie qui n'a rien de spécifiquement métaphysique. Mais, à travers tout ce « divertissement, » il n'a jamais perdu de vue la philosophie ni la recherche de la vérité religieuse. Il ne travaillait pas pour la gloire : il n'a publié lui-même que trois de ses opuscules : le *Mémoire sur l'habitude* (1803), composé en réponse à une question posée par l'Institut, l'*Examen des leçons de Laromiguière* (1817), et un article sur *Leibniz* (1819). Son *Essai sur les fondements de la psychologie,* qui datait de 1812-1813, qui était une refonte et une organisation en système de ses divers Mémoires et qui lui aurait permis dès lors de se poser en chef d'école, n'a été publié qu'en 1859, par Ernest Naville. Philosophie très noble quand on la compare au sensualisme de Condillac, contre qui elle marque une réaction. « Je pense, donc je suis, » avait dit Descartes. Condillac : « Je sens, donc je suis. » Biran : « Je veux, donc je suis. » C'est *le sens de l'effort,* dit-il, qui nous fait prendre conscience de nous-mêmes ; mais « le sens de l'effort ne peut être mis en jeu que par cette force intérieure et *sui generis* que nous appelons volonté et avec laquelle s'identifie *complètement* (!) ce que nous appelons *moi.* » On voit l'outrance, et l'erreur. Et c'est précisément pour cette théorie du primat de la volonté, reléguant dans l'ombre le rôle de l'intelligence, que Biran a trouvé de nos jours, auprès d'esprits peu nets, une vogue peu saine.

A la recherche de la vérité religieuse, il piétine sur place. A trente ans, nous l'avons vu ballotté entre le stoïcisme et le christianisme, avec une préférence marquée pour le stoïcisme. A cinquante ans, il en est au même point : — « Il faut, écrit-il encore le 23 juin 1816, il faut que la volonté préside à tout ce que nous sommes : voilà le stoïcisme. *Aucun autre système n'est aussi conforme à notre nature.* »

Mais cela même, il ne le pensera plus longtemps. La grande crise de 1815 l'a étonnamment bouleversé ; le spectacle de « la capitale aux pieds du monstre dégoûtant qu'elle avait proscrit » *(Journal,* 28 mars) l'a ramené, à Grateloup, au commerce de Pascal, l'a ramené à Dieu : — « Il faut s'attacher aujourd'hui *au seul être qui reste immuable... Stat ad judicandum Dominus, stat ad judicandos populos...* Pour me garantir du désespoir, je penserai à Dieu, je me réfugierai dans son sein. » Et il lit de plus en plus Pascal. Dès 1817, il répudie nettement le stoïcisme :

Les stoïciens pensaient que l'homme pouvait opposer à tous les maux de la vie un enthousiasme qui, s'augmentant par notre effort, dans la même proportion que la douleur et les peines, pouvait nous y rendre insensibles. Mais comment peut-il y avoir un enthousiasme durable, *fondé sur la raison toute seule...?* Cette morale stoïcienne, toute sublime qu'elle est, *est contraire au caractère de l'homme,* en ce qu'elle prétend faire rentrer sous l'empire de la volonté des affections, des sentiments ou des causes d'excitations qui n'en dépendent en aucune manière ; en ce qu'*elle anéantit une partie de l'homme même, dont l'homme ne peut se détacher.* La raison seule est impuissante pour fournir des motifs à la volonté ou des principes d'action ; *il faut que ces principes viennent de plus haut.*

La note dominante du *Journal intime,* dans ses six dernières années, est une plainte aiguë, dit M. de La Valette Monbrun. La volonté, que le philosophe avait élevée au rang d'idole, l'a trahi. Force lui est de reconnaître, après une multitude d'expériences sur sa propre âme, que cette faculté, si exaltée par les stoïciens, n'a qu' « un empire très limité sur la suite de nos idées » *(Journal,* 20 août 1818). Pour persévérer dans un état intellectuel ou moral donné, en dépit des variations organiques ou sensitives, « les secours extérieurs paraissent bien nécessaires. » Le but de nos actions doit être *hors de l'homme,* supérieur au monde sensible et à tous les intérêts humains. Il n'a plus que de l'amertume contre cette morale du Portique, jadis la seule pour lui. Toutes ces dernières années du *Journal* ne sont souvent qu'un long parallèle entre le stoïcisme et le christianisme :

La religion *résout* seule les problèmes que la philosophie *pose*. Elle seule nous apprend où est la vérité, la réalité absolue (30 juin 1818).

En lisant le *Traité de la vieillesse* de Cicéron, je vois combien la morale philosophique est inférieure à la morale religieuse (10 octobre).

Le christianisme pénètre bien plus avant dans le cœur de l'homme ; il lui révèle bien mieux tout le secret de sa faiblesse que la philosophie tend à lui cacher (22 sept. 1819).

Les consolations et les maximes de la philosophie stoïcienne peuvent être bonnes pour les forts, pour

ceux qui sont en possession des grandes qualités de l'âme et du caractère, qui ont la conscience de leur dignité. Mais quel secours peut-elle donner aux pauvres d'esprit, aux faibles pécheurs, aux infirmes, à ceux qui se sentent livrés à toutes les faiblesses de l'âme et d'un corps malade, qui ont perdu ou n'ont jamais eu l'estime d'eux-mêmes? *C'est ici que le christianisme triomphe* en donnant à l'homme le plus misérable un appui extérieur, qui ne saurait lui manquer quand il s'y fie, *en le faisant s'applaudir intérieurement de ce qu'il sent ne pouvoir rien par lui-même,* en lui montrant, dans chacune de ses infirmités, de ses misères spirituelles et corporelles, *autant d'occasions de mérite* (20 octobre).

La philosophie stoïcienne peut apprendre la résignation à tous les maux extérieurs ou à tous les accidents de la vie humaine, qui sont dans l'ordre général du destin ou de la Providence, et par là nécessaires. *Résignation, patience et tranquillité d'âme,* c'est là le plus haut degré où l'âme puisse arriver par le seul secours de la philosophie; mais *aimer* la souffrance, s'en réjouir *comme d'un moyen qui conduit à la plus heureuse fin,* s'attacher volontairement à la croix, à l'exemple du Sauveur des hommes : c'est ce que peut seul enseigner et pratiquer le philosophe chrétien (9 décembre).

Son dernier écrit, commencé neuf mois avant sa mort et laissé inachevé, sont ses *Nouveaux Essais d'anthropologie.* C'est là qu'il expose, à l'exemple de nos ascétiques, sa théorie des trois vies différentes qui s'échelonnent en montant de l'imparfait au parfait : la vie *organique,* ou animale, avec ses passions et ses instincts; la vie *active ou moyenne,* ou philosophique, caractérisée par l'effort volontaire et libre; la vie *spirituelle* ou mystique, avec l'amour suprême du Bien et du Beau, la soumission pleine et entière à la volonté de Dieu :

Le stoïcisme, y écrit-il, nous montre tout ce qu'il peut y avoir de plus élevé dans la vie active, mais il fait abstraction de la nature animale, et méconnaît absolument tout ce qui tient à la vie de l'esprit; sa morale pratique est au-dessus des forces de l'humanité. *Le christianisme seul embrasse tout l'homme; il ne dissimule aucun des côtés de sa nature,* et tire parti de ses misères et de sa faiblesse pour le conduire à sa fin en lui montrant tout le besoin qu'il a d'un secours plus élevé...

Le principe de causalité est en nous; il ne s'agit que de le constater... et de l'appliquer suivant les lois d'une saine raison, en s'élevant de la personnalité du *moi,* cause relative, particulière, efficiente des mouvements du corps, à la personnalité de *Dieu,* cause absolue, universelle de l'ordre du monde et de son existence... Aussitôt que Dieu est pensé, le monde est expliqué...

(Dans la vieillesse) la raison étant moins troublée dans son exercice, moins offusquée par les affections et les images qui l'absorbaient, Dieu, le souverain Bien, sort comme des nuages; notre âme le voit, le sent en se tournant vers lui, source de toute lumière.

Tout cela, c'est loin encore du *Mystère de Jésus,* et des élans de Pascal vers la conformité à Jésus crucifié. Ce n'est pas la prière si purement surnaturelle de Pascal. C'est du moins la bonne, la très bonne volonté d'un homme qui, en ces dernières années de sa vie, priait beaucoup. A cette bonne volonté, à cette ardeur de prière Dieu répondit par la grâce suprême. Les quelques résistances qui barraient encore au philosophe la voie sur le terrain dogmatique proprement dit, tombèrent vite, en sa dernière maladie, au cours d'entretiens avec Mgr Frayssinous (alors grand-maître de l'Université). Il mourut pieusement le 20 juillet 1824. — « Il a rempli tous ses devoirs de chrétien, écrivait dans le *Moniteur* un de ses amis (probablement Gérando), reçu tous les sacrements et, par sa piété tendre et ses discours religieux, il a édifié son vénérable pasteur et arraché des larmes aux assistants. »

III. — Malebranche a fait, cette année, à la Sorbonne, l'objet de deux thèses pour le doctorat ès lettres, par M. Vidgrain : thèse principale, **Le Christianisme dans la philosophie de Malebranche** (in-8 raisin de xxx-430 p., 15 f.); thèse complémentaire : **Fragments philosophiques inédits et correspondance** (in-8 de 122 p., 8 f., Paris, Alcan). Malebranche, prêtre de l'Oratoire, a été toute sa vie d'une profonde piété. Malheureusement sa philosophie est des plus aventureuses; et ses principaux ouvrages ont été condamnés par l'Eglise. Il a eu horreur de la scolastique dès qu'il l'a connue, c.-à-d. dès l'âge de seize ans (né en 1638). Peut-être son maître du collège de la Marche la lui a-t-il mal enseignée. Toujours est-il qu'il n'y a trouvé « ni rien de grand, ni presque rien de vrai : questions de mots, subtilités frivoles, grossièretés pitoyables, équivoques perpétuelles, nul esprit, nul goût, nul christianisme. » — Du collège de la Marche il s'en va à la Sorbonne étudier la théologie : nouvelle désillusion : « La théologie, dit son biographe le P. André, n'était en ce temps-là qu'un amas confus d'opinions humaines, de questions badines, de puérilités, de chicanes, de raisonnements à perte de vue pour prouver des mystères incompréhensibles : tout cela sans ordre, sans principes... », etc. Tout de même, d'autres, et de plus grands que Malebranche, ont trouvé autre chose dans la Sorbonne même de ce temps-là. Ayant perdu alors à quelques mois de distance son père et sa mère, il délaisse le monde et entre, à vingt-deux ans, à l'Oratoire de la rue St-Honoré : c'est là que va s'écouler sa vie, dans la méditation. D'ailleurs les cours qu'il suit d'abord à l'Oratoire ne lui plaisent pas plus que les cours de la Sorbonne ou de la Marche ; l'histoire ecclésiastique, l'hébreu, les commentaires de Richard Simon ne lui inspirent que du mépris ; l'histoire surtout lui semble indigne de l'application d'un homme raisonnable : d'Aguesseau raconte que le P. Malebranche qui s'entretenait volontiers avec lui de questions métaphysiques et l'honorait de « quelque bonne opinion, » « la perdit presque en un moment, à la vue d'un Thucydide qu'il trouva entre mes mains. » Il méditait; il était « le Méditatif. » C'est le hasard qui un jour lui révèle Descartes, le traité *De l'Homme* de Descartes ; il le lit, et la joie d'une telle lecture lui cause « des palpitations de cœur si violentes, dit le P. André, qu'il était obligé de quitter le livre à toute heure, et d'en interrompre la lecture pour respirer à son aise. » Et le voilà cartésien pour toujours. Il donne à la philosophie cartésienne un sens et une portée qu'elle n'avait pas primitivement : Descartes, comme philosophe, laissait l'ordre chrétien complètement en dehors de sa pensée; Malebranche au contraire n'a qu'un but : rétablir l'union de la raison et de la foi, l'union essentielle du Verbe et de la Raison dans l'âme, la solidarité de la révélation du seul et même Maître, assigner pour terme à la philosophie le mysticisme, l'union à Dieu, source unique de pensée, de puissance, de volonté. Mais c'est sur les idées cartésiennes qu'il édifie tout son effort; et Descartes lui-même semble avoir prévu qu'un jour quelque cartésien à l'esprit libre et hardi développerait les conséquences religieuses de sa propre doctrine : — « Il n'y aura, ce me semble, écrit Descartes au P. Mersenne, aucune difficulté d'accommoder la Théologie à ma façon de philosopher » (lettre du 28 janv. 1641). Malebranche a voulu être cet accommodateur ; il a cru démontrer par le raisonnement la vérité de tous les dogmes de la foi, faisant du dogme de la Trinité le centre rationnel

et religieux de sa philosophie, et démontrer aussi par la foi la vérité du système cartésien, y compris l'automatisme des bêtes, attendu que prêter une âme aux bêtes, une âme capable de souffrir, c'est incompatible avec la vérité de la foi.

Que de talent gâché, quelle grande âme faussée irrémédiablement, faute d'une bonne base philosophique !

M. Vidgrain, dans la thèse complémentaire, publie des fragments philosophiques inédits de Malebranche, découverts aux archives municipales de Honfleur et provenant de la Bibliothèque de l'Oratoire de la rue St-Honoré, et un certain nombre de lettres ensuite du philosophe et de ses correspondants, trouvées pour la plupart dans le même fonds.

On vient de réimprimer dans la *Collection des Chefs-d'œuvre méconnus :*

1° le **Traité de l'amour de Dieu** de Malebranche (in-12 de 320 p., édit. de luxe, 12 f., Paris, Bossard). Ce n'est pas d'un pacifisme de tout repos, quoi que semble annoncer le titre. C'est un épisode de la querelle du quiétisme fénelonien. Malebranche, qui avait eu déjà plusieurs polémiques à soutenir, qui avait été âprement attaqué par Arnauld pour son *Traité de la nature et de la grâce,* qui avait vu mettre son livre (et quelques autres aussi) à l'*Index,* et non seulement son livre, mais deux séries de *Lettres* écrites par lui en réponse à M. Arnauld (de même que figurent aussi à l'*Index* deux exposés d'Arnauld sur cette matière de la grâce, l'un en latin, l'autre en français), Malebranche tenait à rester en dehors de la controverse quiétiste.

Or, voici qu'au début de 1697, un de ses amis, le bénédictin Bernard Lamy, l'y compromet sans crier gare. On n'est jamais trahi que par ses amis. Sous couleur de réfuter le théologien protestant Jacques Abbadie, Lamy soutient la théorie de Fénelon la plus discutée sur l'absolu désintéressement du véritable amour de Dieu : il évite de nommer Fénelon, mais par contre, il se réclame de Malebranche, dont il cite un assez long passage.

Malebranche d'abord ne voulait pas répondre. Ses amis lui exposent qu'il y est obligé, d'autant plus que certaines formules de ses ouvrages antérieurs sont interprétées à faux par Lamy. Et il écrit son *Traité de l'amour de Dieu,* mais sur un ton tout paisible ; il y expose simplement sa pensée, qui est que le désir d'être heureux est invincible, et que tous les hommes cherchent le bonheur dans tout ce qu'ils font de bien et de mal : d'où il conclut que l'amour de Dieu indépendamment du motif d'être heureux est impossible. Mais il distingue le motif de la fin, le principe nécessaire à tout amour, du terme qu'on se propose librement. Il a même évité de nommer, en tout ce *Traité* (au moins dans la Ire édition), le P. Lamy. Celui-ci, loin d'imiter la discrétion de son ami, riposte, fort grincheux. Malebranche alors écrit ses *Trois Lettres au P. Lamy,* polémiques, mais sans cesser d'être paisibles : il se justifie, montre comment les passages de ses œuvres cités par Lamy ont été mal compris, ôte les équivoques qui trompent les défenseurs du prétendu pur amour, pousse lui-même le désintéressement de l'amour aussi loin qu'il est possible, établissant qu'il ne peut y avoir d'excès condamnable que dans le désintéressement *imaginaire,* qui, au lieu de purifier l'amour, n'est propre qu'à l'anéantir.

2° **Conjuration des Espagnols contre la République de Venise,** par l'abbé de Saint-Réal († 1692). St-Réal est assez oublié aujourd'hui, « méconnu » (ce qui lui vaut l'honneur de figurer dans la belle Collection), encore qu'il ait fait l'objet d'une docte thèse (pour le doctorat ès lettres) soutenue en Sorbonne l'an dernier par M. Gustave Dulong. Ce fut un des maîtres de la prose française au XVIIe siècle. On l'a comparé à Salluste ; et la comparaison n'est pas outrée, comme on le pourra voir à la lecture de ce livre, qui d'ailleurs est son chef-d'œuvre (que l'on cite d'ordinaire sous ce titre abrégé : *Conjuration de Venise,* et d'où l'on a tiré de nombreux drames). Mais il avait de l'histoire une conception toute particulière, qui le ferait classer aujourd'hui non parmi les historiens, mais parmi les romanciers historiques. Il était tout à fait à l'aise pour romancer dans sa *Conjuration,* car, sur cet événement, qui remontait à 1618, on n'avait alors que des lumières tout à fait imaginaires, en l'absence de toute documentation et Venise tenant ses Archives hermétiquement fermées. Quand elles s'ouvrirent, le premier qui les explora, le comte Daru (auteur d'une copieuse *Histoire de la République de Venise,* en 7 vol., Paris 1819, † 1829) conclut que ce n'étaient pas les Espagnols qui avaient conspiré contre Venise, mais bien Venise contre l'Espagne. Des études plus approfondies ont bien établi ensuite qu'il y avait eu conspiration espagnole, et non pas en 1618 seulement, mais déjà en 1600 et 1612, si bien que, durant une vingtaine d'années, l'Espagne, installée alors à Milan et à Naples, apparaît en conspiration permanente contre la République. Mais la République savait se défendre, et n'était pas en reste d'intrigues. — En somme, St-Réal, s'il a romancé et imaginé, ne l'a pas fait trop à contre-sens, et il y a bien de la vérité historique dans ce qu'il dit ; et l'annotation du nouvel éditeur permet de le lire avec autant de profit que de plaisir. — St-Réal, savoyard, né à Chambéry en 1643 ou 1644, était venu à Paris à seize ans achever ses études chez les Jésuites ; il prit l'habit ecclésiastique et le titre d'abbé, mais n'eut jamais de bénéfice, travailla à la Bibliothèque Royale, fut historiographe de la Cour de Turin, passa au service de l'Electeur de Bavière, puis de nouveau de la France, écrivit des livres d'histoire, des traductions, et des ouvrages de piété, dont une *Vie de Jésus-Christ* (Paris 1678, in-4°), avec cette dédicace à Louis XIV : — « Sire, voici le seul modèle qu'il reste à vous proposer. »

IV. — Dans cette Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus,* on a réédité l'an dernier *(Ami* 1922, p. 684) les *Mémoires* de Du Guay Trouin. C'est un fort beau morceau, un « chef-d'œuvre » de notre langue, qui en ce siècle produisait tant de chefs-d'œuvre, chef-d'œuvre non pas « méconnu, » mais trop oublié, et précieux non pas seulement pour l'ami des lettres, mais pour l'histoire aussi. Toutefois ce n'est pas une véritable histoire de Du Guay Trouin (né 1673, † 1736). Le grand marin, sans cesser d'être parfaitement véridique, s'est attaché surtout à raconter, d'entre les multiples faits de guerre de sa brillante carrière, ceux dont il se souvenait avec le plus de plaisir. Il en a laissé dans l'ombre pas mal d'autres dont la connaissance est bien importante cependant pour l'étude de ce que fut la guerre de course les premières années du XVIIIe siècle, au début de la guerre de Succession d'Espagne.

C'est pourquoi sera le bienvenu le grand ouvrage qu'avait commencé d'écrire, quand la mort le prit, le comte Le Nepvou de Carfort, capitaine de vaisseau, sous ce titre : **Histoire de Du Guay Troüin** [1], *Le Corsaire* (in-8 de XXIII-386 p., héliogravure, 3 gravures et plan, 25 f., Paris, Plon).

C'est par la « course » que Du Guay Trouin s'est illustré, et l'on prendra ici un aperçu aussi technique que vivant de la guerre de course. Comme capitaine de frégate et capitaine de vaisseau, il n'a

[1] L'auteur orthographie Troüin avec un tréma sur l'*u*, ce qui est sans doute la vraie orthographe. Mais l'usage contraire a prévalu, comme on sait, et prévalu non pas seulement dans l'écriture, mais aussi dans la prononciation.

commandé que de petites escadres où figuraient, à côté de bâtiments corsaires proprement dits, construits et armés par des particuliers, des bâtiments du Roi, mais prêtés à des armateurs particuliers en vue de la course. La course était une affaire financière autant que militaire ; et Du Guay Trouin dut, comme tout corsaire, par conscience professionnelle pour ainsi dire, tenir toujours le plus grand compte des intérêts de ses armateurs. Mais il n'eut pas du tout la mentalité commerciale des corsaires ordinaires. Jamais il n'hésita à sacrifier ces intérêts de ses armateurs (qui étaient aussi les siens), aux intérêts des armes du roi et de la France. Il arriva même que ses armateurs s'en montrèrent peu satisfaits.

Fils de corsaire lui-même, il était né riche ; il se ruina dans ses armements et ruina sa famille. Il ignorait l'économie. Lieutenant-général à Toulon et à Brest, il dépensait sans compter, tenant grand état de maison et table ouverte pour ses officiers, qu'il secourait même de sa bourse. Il fut nommé, en 1723, administrateur de la Compagnie des Indes, et nonobstant mourut pauvre, après avoir versé des millions au Trésor royal et enrichi ses concitoyens de Saint-Malo.

Les circonstances ne lui ont pas permis de donner sa mesure. La marine royale, après la bataille navale de Velez Malaga (1704), qui fut le dernier grand effort sur mer de Louis XIV, demeura condamnée à l'inaction ; et la France épuisée ne fut plus en état, de longtemps, d'armer une flotte importante. Nul doute que, si Du Guay Trouin eût vécu à une époque plus florissante pour la marine, il eût égalé nos plus célèbres amiraux, Duquesne, Tourville, Suffren.

Il avait l'âme d'un chef, le don de commander, de se faire obéir, de se faire aimer. L'âme d'un chrétien aussi ; et Mgr Baudrillart a été heureux de prononcer son éloge à l'église St-Roch (à Paris), où il a été inhumé et où ses restes n'ont pu être retrouvés. Le présent volume est publié par les soins de M. de La Roncière, le grand historien de notre marine, qui utilisera, pour mettre en belle lumière dans le cadre de l'histoire générale (au futur tome VI de son *Histoire de la Marine française)* les dernières années de Du Guay Trouin, les documents réunis par M. de Carfort.

V. — M. D. Halévy a donné, dans les *Cahiers verts* dont il est directeur, un **Vauban** qui est un des plus beaux travaux de la Collection (in-12 de 207 p., 6 f. 75, B. Grasset). De Vauban on ne connaît, dans le grand public, que l'extérieur, celui que nous révèle la « grande Histoire » : Vauban maréchal de France, génial ingénieur militaire, créateur, peut-on dire, du génie militaire, l'homme qui a pris cinquante villes, qui en a fortifié davantage, qui a ceinturé de forteresses le territoire arrivé à son unité, qui s'est occupé encore du canal des Deux-Mers, qui s'est occupé même (mais avec moins d'enthousiasme) de l'aqueduc de Marly. On connaît l'esprit, le génie de Vauban ; on ne connaît pas assez son cœur. M. Halévy nous les dit l'un et l'autre.

« Nul homme n'a davantage marqué le sol de sa patrie, » écrit-il dès sa première phrase : voilà pour l'œuvre de l'ingénieur.

« Nul homme n'a davantage touché le cœur de sa patrie, écrit-il un peu plus loin. Il en a été touché lui-même, il l'a aimé, cherché » : voilà pour le cœur.

Vauban a été toujours l'ami des humbles et des petits, le plus dévoué des protecteurs pour ses soldats et pour ses ouvriers, pour la petite noblesse à laquelle il appartenait, pour toutes ces petites gens sur qui reposait la fortune du Grand Roi. Il écrit à Louvois, à propos d'un soldat déserteur : « C'est un misérable qui a cinq ou six petits enfants qui meurent de faim, et qui me fait compassion. » — « A tout péché miséricorde, écrit-il encore ; il faut bien les châtier quand ils manquent, mais ne pas les perdre tout à fait. » — Toujours à Louvois : « Prenez garde, la violence est un méchant moyen de remettre un homme de cœur à la raison. » Il n'est jamais las d'exposer les besoins de son *petit troupeau,* de réclamer récompenses, paies meilleures, congés : là-dessus il sait faire entendre la voix de l'expérience : — « Nos travaux en bénéficieront, mande-t-il à Louvois, vos générosités nous procureront ce *trémoussement* qui fait avancer les besognes. »

Il est de ceux qui estiment que la discipline peut se passer de brutalité. Il la veut confiante, heureuse ; et telle il sait la susciter. Il n'est pas satisfait de ses inspections s'il ne laisse en partant son monde en bonne humeur.

Il intercède auprès de Louvois pour la suppression du travail du dimanche :

> Je vois une chose qui les fatigue et nous profite de peu, c'est le travail du dimanche, qui est un jour destiné au repos par Dieu même... Cette contrainte les chagrine et diminue visiblement leur courage. Pour moi, je suis persuadé que si on les abandonne les dimanches, ils en feront tout autant en six jours qu'en sept... De plus, il y en a beaucoup qui perdent la messe et qui, de rage et de chagrin, n'y veulent pas aller.

Il se porte garant de l'honnêteté de ses hommes. S'il sollicite du secours pour eux, c'est, dit-il, marque de l'intégrité de leurs mœurs et qu'ils ont les mains nettes : « Si Auberon ne les avait pas, il n'aurait que faire de vous importuner pour quelque augmentation d'appointements. » Un jour que deux de ses ingénieurs sont accusés de malversations et qu'il se considère comme accusé avec eux, il écrit fièrement à Louvois :

> J'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité très exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le Roi, ni vous, ni tout le Genre humain ensemble. La Fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France, mais en récompense, elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur.

Il était, nous dit St-Simon, qui ne l'aime pas (parce que de trop chétive noblesse), il était « le

plus avare ménager de la vie des hommes. » Le roi parlant de réduire Cambrai par la force, d'enlever la ville avec sa garnison (campagne de 1675), Vauban, tout à l'heure le plus hardi, est maintenant le plus sage, et écrit à Louvois que « les prendre à composition est assurément le plus court de cinq à six jours, voire de dix, et de sept à huit cents hommes de perte, » et que « la conservation de cent de ses sujets doit être beaucoup plus considérable à Sa Majesté que la perte de mille de ses ennemis. »

Et cet épisode du siège de Namur, raconté par Boileau dans une lettre à Racine :

Comme il connaît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avait dit : — « Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront, mais je ne veux pas vous faire échiner mal à propos sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous rappeler dès qu'il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes. »

Mes enfants : au siècle du cérémonial, ce seul mot en dit long.

C'est cet amour du « menu peuple » qui lui inspire, au lendemain de l'humiliante paix de Ryswyck et à la veille de la guerre de la Succession d'Espagne, son plan de *Dixme royale,* achevé en juin 1700.

Projet, dit-il, de conversion de la taille, des aides et des douanes provinciales, capitation, affaires extraordinaires, octrois, courtages, jaugeages et plusieurs autres droits onéreux et la plupart arbitraires, en une *Dixme Royale* et mobile, selon les besoins de l'Etat, qui doit s'étendre sur tout ce qui porte revenu dans le royaume de quelque nature qu'il puisse être, sans exception de grands ni petits, pas même du Roi, en sorte que l'ambassadeur de France chez les louables cantons paierait la dîme de tous ses bons vins, de ses appointements, pensions, de même que le sieur de Vauban et tous les autres sujets de pareille étoffe, même les domestiques du royaume à compter depuis le dernier marmiton jusqu'aux capitaines des gardes du Roi, même le Roi et tous les Princes... moyennant quoi l'Etat, de fort malade et languissant qu'il est, sous peu se porterait à merveille.

Vauban lut son Mémoire au roi, « en trois soirées de deux heures et demie chacune » : « Sa Majesté, après plusieurs demandes et réponses, a applaudi. » Puis le Mémoire va dans les bureaux, auxquels manque un Colbert qui les contraigne et les conduise. Le Mémoire demeurera lettre morte.

Ce n'est pas, en tous cas, on le voit, un écrit révolutionnaire, comme ont affecté de le dire tant d'historiens modernes qui veulent à toute force faire de Vauban un précurseur des idéologues de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Vauban n'a rien d'un Turgot abstrait et raisonneur, rien non plus d'un Fénelon utopiste. Vauban est un Français d'ancien régime, un dévoué serviteur du roi. Ses *Oisivetés* (c'est le mot que lui-même a mis en tête de son « ramas d'écrits »), si elles ressemblent à quelque chose, c'est aux *Economies loyales et Royales* de Sully. Ses idées d'ailleurs en matière de finances n'ont pas l'originalité malsaine qu'on leur prête : la suppression des privilèges fiscaux était une des fins de l'administration colbertienne ; elle avait été le désir de ces grands commis de 1660 que Vauban continue, et elle avait commencé d'être réalisée en 1695 par l'impôt de guerre dit de capitation. La levée directe de l'impôt royal, sans intermédiaire des financiers fauteurs d'exactions et d'usures, cette autre idée que Vauban préconise, est encore une aspiration commune aux administrateurs de l'Ancien Régime : le combat contre les « traitants » (comme on les appelle au temps de Vauban), contre les « partisans » (comme on disait au temps de Colbert), contre les « fermiers généraux » (comme on dira au temps de Voltaire), c'est le combat même de Sully, de Colbert, et la plus populaire des causes.

La preuve que Louis XIV n'a rien trouvé de révolutionnaire dans la *Dixme Royale,* c'est qu'il a nommé Vauban maréchal de France en janvier 1703. Vauban était septuagénaire. Il assiste le duc de Bourgogne au siège de Brisach ; après le désastre de Ramillies, il s'installe à Dunkerque et sauve les Flandres. A la fin de 1705, des amis le décident à imprimer la *Dixme Royale:* pour le bien du roi il le faut ; jadis, en 1660, un esprit public très éveillé, très fort, soutenait le roi contre les Retz et les Foucquet ; il faut que l'esprit public se ranime pour reprendre la même tâche.

Imprimer la *Dixme Royale ?* Où ? Il ne faut pas songer à obtenir un « Privilège du Roy. » On l'imprime clandestinement, peut-être en Flandre, peut-être à Rouen. C'est un délit ; l'affaire est portée au Conseil le 14 février 1706, et l'arrêt est rendu : arrêt tout de principe, qui n'ordonne aucune recherche, aucune poursuite, qui ne saisit la police nulle part, qui semble même avoir été tenu secret d'abord : Vauban n'en eut la nouvelle que plusieurs semaines après. Il en est fort troublé : les faits l'accusent : il s'est caché, il a eu recours à des voies clandestines ; sujet dévoué, soldat, il a eu tort. Mais il s'attache à son intention, d'une pureté absolue : il n'a voulu que servir. Sur le soir, la fièvre le prend, il se met au lit. Les jours suivants, l'inflammation envahit les bronches ; le maréchal veut avoir l'avis d'un théologien, un « sieur abbé de Camps, » l'avis de son confesseur, un Jacobin dont on ne nous dit pas le nom, et qu'il prie de lire son livre « et de lui dire si en le composant il n'avait rien fait contre sa conscience. » Son état s'aggravant, il demande un troisième conseil et fait porter un exemplaire de la *Dixme* au P. Labat, Jacobin en ce même couvent de la rue St-Honoré où il avait son confesseur. Les réponses de ces consulteurs ne nous sont point parvenues ; mais elles ne sont pas douteuses, et Vauban s'éteignit en paix le 30 mars 1706. Le roi, averti de sa maladie, lui avait fait envoyer « sur l'heure, » l'avant-veille, le premier médecin de Monseigneur. Il parla de lui avec beaucoup d'estime et d'amitié, dit Dangeau, et dit, à la nouvelle de sa mort : « Je perds un homme fort affectionné à ma personne et à l'Etat » : oraison funèbre tout à fait exceptionnelle

sur les lèvres de cet homme qui, on le sait, avait pour principe d'opposer à toutes les tristesses une impassibilité absolue.

Cent ans après, Bonaparte Premier Consul lui rendait hommage et faisait porter son cœur aux Invalides, face à la tombe de Turenne. Et jusque dans la dernière guerre, Vauban est resté un de nos défenseurs : constructeur de Dunkerque, il avait calculé le jeu de ses écluses pour inonder les bas terrains vers Nieuport et Dixmude. Ses calculs, après plus de deux siècles, ont servi : les ingénieurs d'octobre 1914 ont fait jouer les portes disposées par les ingénieurs de 1680, et la frontière est restée barrée.

VI. — Nous signalerons encore, parmi les *Cahiers Verts :*

La Belle que voilà..., par Louis Hémon (in-12 de 212 p., 7 f. 50). Recueil de nouvelles de l'auteur de *Maria Chapdelaine*. Elles sont antérieures à *Maria Chapdelaine ;* mais elles ne sont pas indignes de la plume qui nous a laissé avant de mourir ce pur chef-d'œuvre. La première de ces nouvelles, qui a donné son titre au recueil, c'est l'histoire touchante de deux amis d'enfance qui après de longues années se rencontrent et, se penchant sur leur passé, y retrouvent l'image d'une petite fille, d'une camarade de jeux, jolie, tendre, voix fraîche, morte depuis : tous deux s'aperçoivent qu'ils l'aimaient vraiment de leur cœur d'enfants, qu'elle demeure pour eux le symbole charmant de leur jeunesse. Très fin. — Les autres Nouvelles sont d'un genre fort différent : Hémon a séjourné à Londres sept ans, de 1904 à 1911 ; et c'est à Londres qu'il les a écrites. Il y a là, de la vie londonienne, des peintures criantes de vérité psychologique, — surtout de la vie misérable de l'East End de Londres, de ce quartier de Whitechapel dont rien n'approche à Paris : les Anglais n'ont pas le souci de leurs pauvres ;

Le tourment du passé, par André Le Breton, prof. de litt. fr. à la Sorbonne (in-12 de 197 p., 6 f. 75) : se donne comme le *Journal intime d'un inconnu :* un « inconnu » en qui se reconnaîtront sans doute un certain nombre de gens de la génération d'après l'autre guerre, la génération de 1871 à 1914. Gens qui ressemblent à ce troupeau gémissant du XX^e^ chant de l'*Enfer,* dont la tête est tordue sens devant derrière, qui ont l'air de marcher à reculons, dont les larmes arrosent les traces de leurs pas : gens qui à peine partis ne songent qu'au retour, promeneurs des vieux parcs, épris de la ruine et du fantôme, rêveurs nostalgiques dont les yeux ne savent se tourner que vers le passé, vers le leur, vers celui d'autrui, vers celui des choses même. Traces de préciosité peut-être, de raffinement, mais le sujet l'exigeait sans doute ; et toujours, en tous cas, langue d'une finesse, d'une délicatesse à ravir. Cinq études : *Le passé de celle qu'on aime* (la manie délétère de scruter le passé des gens) ; *Après l'amour ; La vie à reculons ; Du parc de Versailles au vallon de Port-Royal* (pages d'une rare intensité d'émotion sur la vie et la mort de Pascal) ; *La vieille maison :* la paix de la nature, la sensation de permanence, la voix des morts ;

L'Infirme aux mains de lumière, par Edouard Estaunié (in-12 de 176 p., 6 f. 75) : récit d'une psychologie fort raffinée, comme tout ce qu'écrit l'auteur, qui est un de nos écrivains les plus en vue, candidat prochain, dit-on, à l'Académie Française. Voici le thème : un jeune et modeste employé des contributions vient de perdre son père, et, pour servir de père à une sœur infirme dont il reste l'unique soutien, renonce à sa fiancée, à son avancement, à tout bonheur terrestre, se vouant à mener jusqu'au bout une existence de privations. Quant à sa sœur, elle ne soupçonne rien de la grandeur de ce sacrifice : être frêle, presque enfantin, de qui émane une sorte de grâce immatérielle, de charme « lumineux, » « le don suprême de créer autour de soi de l'irréel et de faire oublier le grossier de la vie, » elle pourra mourir sans regret, sans remords, après de longues années paisibles. Tout cela aurait pu être très beau, sous une plume chrétienne, sous une plume simplement de moraliste droit et clair. M. Estaunié ne sera jamais ce moraliste-là. Son art, c'est de compliquer étrangement les choses. Et nous sommes en effet des êtres bien complexes ; mais de nos complexités ce n'est pas la psychologie de M. Estaunié qui donnera le mot de l'énigme. C'est extrêmement curieux, plus curieux que beau ;

Mesure de la France, par Drieu La Rochelle (in-12 de 165 p., 5 f.) : œuvre d'un jeune homme qui ne pèche point par excès de modestie, qui se croit de taille à « mesurer » la France, qui a du talent probablement, mais qui a besoin de se faire d'abord une langue intelligible : « Il a causé avec les dadas, il a rencontré des communistes, » nous dit-on dans la Préface. Il n'était presque pas besoin de nous le dire : on s'en serait douté.

VII. — M. Jean Pommier, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, maître de Conférences à l'Université d'Amsterdam, vient de publier un Renan attendu depuis plusieurs années (in-8 écu de xx-370 p., photogravures de Renan aux diverses époques de sa vie, 10 f., Perrin). Il y a trois ou quatre ans en effet qu'il donne dans nos Revues, sur Renan et les inédits de Renan, des articles fort remarqués et qui ont été signalés et analysés ici. Son ouvrage d'aujourd'hui est proprement biographique. C'est le tableau du développement de la vie de Renan. Et c'est le tableau le plus complet, le plus documenté que nous ayons pour l'instant. L'auteur a scruté les volumineux manuscrits du Fonds Renan de la Bibliothèque Nationale, et d'autres documents qui lui ont été procurés par M^me^ Noémi Renan. Il publiera plus tard un travail très détaillé sur la manière dont Renan parle de la foi. En attendant, son volume d'aujourd'hui est d'une lecture très attachante. M. Pommier n'est pas croyant ; mais il est vraiment objectif, impartial [1].

M. Pommier dit que MM. de St-Sulpice ont manqué de flair psychologique quand ils ont permis à Renan, au début de sa seconde année de Sémi-

[1] « Ce qui n'est pas net, dit-il dans son Introduction, c'est la prétention qu'a eue Renan de nier les dogmes essentiels du catholicisme sans faire de la peine aux catholiques, et même en leur faisant plaisir ; c'est l'équivoque qu'il a toute sa vie organisée, envers sa mère, d'abord, envers le public, ensuite : en sorte qu'il disait avoir raison sans que ses contradicteurs eussent tort. » Il voit dans le renanisme « le plus énergique dissolvant qui soit de la rigueur d'esprit. » Et à propos de la « tolérance renanienne, » de cette « union sacrée de toutes les sincérités, de tous les enthousiasmes, de tous les idéalismes, » où « les contradictions s'effacent, les dogmes s'évanouissent, » de ce sentiment religieux qui, recouvrant les aspérités des religions positives, prétend les embrasser « dans son sein mystique, » M. Pommier conclut : « Cette paix n'est-elle point trompeuse, et peut-on applaudir quand on voit des idées irréconciliables se donner un pareil baiser de Judas ? »

M. Pommier vient de nous donner *(Revue de Paris,* 15 sept. 1923) une nouvelle étude sur Renan : *Comment fut composée la « Prière sur l'Acropole ».* La *Prière sur l'Acropole* est assurément l'écrit le plus célèbre de Renan, le plus haineux aussi et le plus radicalement antichrétien, celui où il condense avec le plus d'âpreté son mépris et sa répudiation de l'idée chrétienne, au regard de l'idéal naturaliste dont l'Athéna de l'Acropole est pour lui la personnification. Pour les badauds, jadis, il était entendu que cette *Prière* était un élan de lyrisme jailli spontanément des lèvres de Renan la première fois qu'il gravit les pentes de l'Acropole. Cette fois-là, Renan était accompagné de Gebhart, alors à l'Ecole d'Athènes ; et Gebhart nous a raconté le plus plaisamment du monde que Renan ce jour-là ne dit rien du tout et ne songea qu'à s'éponger furieu-

naire, d'aller écouter Quatremère au Collège de France : « Renan vit le Collège de France, et c'est ce qui le perdit » (p. 41). Non, ce n'est pas cela. MM. de St-Sulpice avaient donné pareille autorisation à M. Le Hir et à l'abbé Glaire ; et ceux-ci leur étaient revenus excellents séminaristes. De plus, Renan n'était point homme à se laisser éblouir par personne. Il était d'une outrecuidance vraiment extraordinaire. L'année suivante, jeune étudiant à la Sorbonne, il le prend de très haut avec ses maîtres (p. 54-57). Du philosophe Adolphe Garnier il écrit : « Cet homme n'y entend rien. » De Saint-Marc Girardin : « Singulière manière de faire un cours de littérature française : une enfilade sans logique. » D'Ozanam, que les étudiants catholiques viennent applaudir : « Toujours un air évident de coterie. Applaudissements à chaque période ronflante. Bravos prédécidés. Pourtant il se bat les flancs ; c'est un *écolier de seconde* » (et ceci, ce sera toujours sous sa plume, avec le mot de *rhéteur,* le pire des qualificatifs). De Jules Simon, le suppléant de Cousin : « Cet homme a un talent unique pour parler de manière que la chaîne de ses pensées soit insaisissable... Et puis on voit un homme qui veut se donner un ton philosophant, et qui s'est dit : « Mieux vaut pour briller enseigner une doctrine belle et ronflante de spiritualisme... Ah ! qu'il m'impatiente ! Petitesse incroyable d'amour-propre : parlant toujours de lui, disant toujours à son auditoire : S'il y a parmi vous des esprits supérieurs pour me comprendre... Insupportable pédantisme, parlant toujours de *sa* philosophie... Aussi a-t-il un auditoire tout spécial... gens ignorants, sans goût, tous *prolétaires,* tout neufs en ces matières... » D'autres jours, le jeune Renan consent à distribuer des compliments, mais toujours sur le ton d'un maître qui juge ses élèves.

Il mourut le 2 octobre 1892. Depuis plus d'un an, il se savait perdu. Il affectait un grand calme : « Mourons calmes, *dans la communion de l'humanité et la religion de l'Avenir.* » (*Préface* des *Feuilles détachées,* qui parurent le 22 février 1892). Il affectait aussi de parler des choses religieuses, sur un mode qu'il voulait faire ironique, mais où l'on ne sent pas la placidité d'une bonne conscience. Chaque année il recevait une lettre d'une inconnue : une feuille de papier au milieu de laquelle étaient écrits à l'encre noire ces seuls mots : *Il y a un enfer :* pas de date, ni de signature (M. Pommier avoue que ce n'est pas sans émoi qu'il a rencontré parmi les papiers de Renan un de ces convois d'outre-tombe). Or, il prétend que dans ses insomnies il s'amusait à se figurer au fond de l'Enfer, et à composer des placets à l'Eternel, pour lui prouver qu'il est responsable de l'incrédulité humaine. Il dit aussi qu'à St-Sulpice on lui avait enseigné que le dam, s'il est éternel, n'est pas très intense ; que même, selon quelques théologiens, l'état des damnés est préférable au néant : les théologiens devant être crus en ces matières, le pis qui pouvait lui arriver outre-tombe n'était sans doute pas beaucoup plus terrible que ses souffrances de vieillard malgré lesquelles pourtant il tenait à la vie. Il se fût épargné cette manie grotesque de badiner de ces choses, s'il eût eu l'âme si placide [1].

D'autres jours il semble marquer un recul vers ses anciennes positions. Il vaut mieux, dit-il, ne pas tuer la religion, car « on tirera beaucoup moins d'une humanité ne croyant pas à l'immortalité de l'âme que d'une humanité y croyant. » — « Ne renonçons pas à Dieu le père, » écrit-il dans la *Préface* des *Feuilles détachées,* ce qui amène sous la plume de Barrès (*Figaro* du 11 mars 1892) cette mordante remarque : « M. Renan aime à dire, à laisser dire qu'il reconnaît Dieu le Père : c'est pour mieux étrangler le Fils. »

Le 21 août de cette dernière année de sa vie, il écrit à son collègue Berger : « Je peux travailler dans une certaine mesure au vol. IV (de l'*Histoire d'Israël),* mais que de temps perdu ! Cette névralgie est indéracinable, elle trouble toutes les fonctions, elle me fatigue et m'affaiblit. Il y a des jours où la mauvaise influence se porte sur la voix, et ces jours-là je ne puis dire un mot... Le fatal mauvais œil qui me tient cloué peut disparaître d'un moment à l'autre. » *Mauvaise influence... mauvais œil...* qu'est-ce que cela veut dire ? Faut-il croire, avec M. Pommier, que Renan était resté, à certains égards, un paysan breton ? Longtemps auparavant, Berthelot lui écrivait (13 août 1875) : « Ne jouez pas avec tout cela et n'ayez pas la croyance chimérique du vulgaire que la maladie est un acci-

sement le front. Mais les renaniens soupçonneront Gebhart d'avoir mis dans son récit un peu trop d'humour et surtout pas l'ombre de révérence pour le grand homme. M. Pommier procède plus scientifiquement.

La *Prière sur l'Acropole* fut publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1876. Or, le voyage de Renan à Athènes remontait à 1865 : il y fit, cette année-là, deux séjours, le premier, du 13 février au 28 mars, le second, en mai, beaucoup moins long et coupé d'une pointe dans le Péloponèse. Mais la *Prière* porte traces de réminiscences de Constantinople : or, ce n'est que le 8 juin que Renan arriva à Constantinople. La *Prière* porte traces de réminiscences de Thrace, où Renan ne fut non plus qu'en juin, traces encore de réminiscences du voyage qu'il fit sur les côtes de Norvège en compagnie du Prince Napoléon, la première quinzaine de juillet 1870. Elle n'a donc pas été écrite tout entière à Athènes ; elle n'est pas un jaillissement de lyrisme spontané ; elle est un morceau fort travaillé, ce qui n'en atténue pas le venin ni la perfidie, bien au contraire.

« Tout porte à croire, dit M. Pommier, que le morceau tel que nous le lisons a été composé dans le cabinet de travail de Paris ou de Sèvres, quelque dix ans après le voyage d'Athènes. »

Lui appliquer donc ce que Renan nous apprend, dans la *Préface* de l'*Avenir de la Science,* sur sa manière de composer : — « La pensée se présente à moi d'une manière complexe ; la forme claire ne me vient qu'après un travail analogue à celui du jardinier qui taille un arbre. »

Taine, d'autre part, nous a décrit ainsi le procédé de Renan : — « Son procédé pour écrire est de jeter des bouts de phrases, des têtes de paragraphes par-ci, par-là. Quand il est arrivé à la sensation d'ensemble, il soude et fait le tout. » (C'est bien un peu pour cela que la composition, chez Renan, est parfois un peu lâche).

[1] Sur cette question de l'enfer, nous sommes heureux de trouver ici cette occasion de signaler à nos lecteurs un récent nº de la *Revue des Objections* (juillet). M. Coubé y élucide, avec une science et une clarté admirable, la question du feu de l'Enfer (p. 401-410), celle ensuite de l'éternité : l'éternité des peines peut-elle se prouver par la raison ? (p. 411-435). — Autres questions sur lesquelles M. Coubé ouvre des jours tout à fait intéressants : A quoi servent les mondes inconnus de l'homme ? Comment chantent-ils la gloire de Dieu ? Combien Dieu est sage de nous laisser dans l'ignorance de l'avenir ! Etc. — Déjà, dans le nº de juin, étude excellente de cette question : *L'enfer vu du ciel :* Cette vue n'assombrit-elle pas la joie du ciel ? La mère d'un damné peut-elle être heureuse ?

dent qu'on arrache comme une mauvaise herbe, ou qu'on incante comme un κακοδαίμων. »

Septembre est très mauvais. A Berthelot qui est venu le voir, il cite, en latin, le verset de l'Ecriture où il est dit que l'homme vit soixante-dix ans (il était dans sa soixante-dixième année). Le soir on lui lisait St-Simon. Le 29 septembre, les jours d'agonie commencent. Il faut le sonder. Sa femme, retirée dans une pièce voisine, entendait ses cris et ses gémissements. Les médecins partis, elle trouve son mari plein de colère : « Pourquoi m'avez-vous livré, lui dit-il, à des médecins grossiers, ignorants et *matérialistes* ? Ne m'abandonnez plus. »

Le 30 septembre, souffrances moins aiguës, respiration moins haletante ; la congestion semble reculer. La figure navrée de sa femme le touche : « Courage, lui dit-il, nous passons tous, les cieux seuls demeurent. » Et il répète sa formule : « Je meurs dans la communion de l'humanité et de l'Eglise de l'avenir. » Il se met à parler de l'Eglise : « C'est le moment où l'Eglise s'emparait des mourants. Elle avait une grande force, l'Eglise, elle réglait la vie ; faire chaque jour la même chose à la même heure, quelle force ! » Faut-il entendre ici quelque chose comme un regret que le respect humain peut-être empêche de se formuler jusqu'au bout... ? Puis soudain, songeant que c'est le temps des vacances : « Que c'est fâcheux de mourir à cette époque de l'année, fait-il, il n'y a personne. »

Le 1er octobre au matin, syncope, suivie de paroles plutôt délirantes : « Otez ce soleil de dessus l'Acropole. » Il se comparait à Moïse ; il voulait s'habiller pour aller faire son cours... A la fin du jour, il appelle sa femme, et lui dit avec une certaine dureté : « Pourquoi avez-vous l'air triste et détraquée ?... Cette maison est toute dérangée ; rien ne s'y fait plus à l'heure. Je vous charge de remettre tout cela en place demain. Je me remettrai à travailler demain. On ne fait rien sans ordre et sans heures réglées. »

Demain ce sera l'autre vie. La nuit fut pénible. Ses dernières heures furent remplies d'une longue et incessante plainte : « Ayez pitié de moi, mon Dieu, ayez pitié de moi ; j'ai pitié de moi-même, » disait-il d'une voix forte. Et comme on lui demandait d'où il souffrait : « De partout, » répondait-il ; et il reprenait sa douloureuse invocation... Puis un brusque et long hoquet, suivi d'un autre quelques minutes après ; et ce fut la mort. Il était six heures du matin, le dimanche 2 octobre.

Voilà ce que ses proches nous ont laissé savoir des derniers moments de Renan. Est-ce tout... ? Ce mot sur l'Eglise régulatrice de la vie et de la mort, est bien un mot de sympathie, de regret peut-être. Surtout, cette invocation à Dieu : « Ayez pitié de moi, mon Dieu ! » est étrange sur les lèvres de Renan, du Renan de la dernière période de sa vie, du Renan des sordides professions d'athéisme et d'immoralité. Si Dieu l'a tiré de cet abîme pour le ramener à lui, pour le ramener à cette prière à un Dieu personnel, à une prière qui s'est prolongée des heures, toute une nuit, et d'une voix forte, je ne puis me défendre de l'espérance que la miséricorde de Dieu sera allée jusqu'au bout, qu'elle aura appelé son fils prodigue à une profession de foi plus précise, une profession de foi qui aille jusqu'à ce Jésus-Christ à qui il n'était pas possible que Renan ne songeât pas quand il disait : « Mon Dieu ! »... *Ayez pitié de moi, mon Dieu !* C'est la prière même qui a justifié le Publicain de l'Evangile : il n'y avait, sur les lèvres du Publicain, qu'un mot de plus : « Ayez pitié de moi *pécheur !* » Comment ne pas espérer, quand on lit cette scène, que la miséricorde de Dieu l'aura mis, ce mot, sur les lèvres du moribond[1] ?

VIII. — Le *Bulletin national* des membres catholiques de l'Enseignement primaire public donne (juillet) une causerie de M. Verdier, Supérieur du Séminaire des Carmes, sur l'éducation de la pureté, problème qui n'est pas nouveau, mais qui, étant donné le milieu de sensualité sans cesse plus accusée où grandissent nos enfants, prend un caractère nouveau d'actualité : — « On va presque certainement à de dangereuses déconvenues, si on n'apprend pas à l'enfant de nos jours à savoir, malgré tout, garder sa chasteté. »

Problème qui intéresse tous les éducateurs : — « Ces lignes s'adressent à des institutrices, et à elles seules. Qu'elles me permettent seulement un conseil : *Ne vous refusez pas à faire dans vos enfants l'éducation de la pureté.* »

Pourquoi ? Parce que l'institutrice est, avec les parents, le témoin le plus immédiat et le plus continu de l'évolution qui amène les jeunes élèves de l'enfance à l'adolescence ; — parce que, si les parents sont théoriquement les guides-nés de leurs enfants, trop souvent en fait leur devoir et leur droit se heurtent à des obstacles ou même à des impossibilités (il arrive même que l'enfant se sente plus gêné avec ses parents, pour diverses raisons, qu'avec le maître) ; — parce que même, en bien des cas, l'institutrice sera invitée plutôt que le prêtre à recevoir les aveux et à donner les conseils : pour un grand nombre d'enfants les rencontres avec le prêtre sont très espacées, courtes, un peu publiques... Mieux que tout autre, l'institutrice saisira le moment opportun...

Se taire systématiquement, se faire du silence une loi absolue, n'est-ce pas simplement paresse, peur de la difficulté, embarras de trouver les formules appropriées ? Mais, « depuis quelques années, il se fait une évolution intéressante, et ce qu'on peut appeler la politique du silence paraît nettement en recul. »

Comment procéder ? D'abord, donner à l'âme une bonne formation générale, le goût de la vie forte et élevée, créer ou développer en elle les énergies morales. La chasteté est toujours une victoire, donc une lutte, et constante, et qui suppose des énergies accumulées. C'est là une préparation éloignée, mais qui ne cesse pas d'être la meilleure. Mollesse et impureté sont deux domaines limitrophes, et qui même se compénètrent : les deux mots, surtout en latin, ne sont-ils pas presque synonymes ? La chasteté plus encore que les autres

[1] Voir, sur Renan, nos articles du printemps dernier, p. 177 et suiv., 258-266. Objectivement, Renan est un des plus répugnants personnages de toute notre histoire littéraire. Mais Dieu seul sait le secret des consciences. Et puis, il y a les prières et les sacrifices qui ont été offerts pour lui par son petit-fils Ernest Psichari (*Ami* 1921, p. 153).

On a recueilli en plaquette (in-16 de 60 p., 1 f. 50, Beauchesne) l'admirable discours prononcé par M. de Lamarzelle au Sénat le 22 mars dernier, au sujet de la Panthéonisation de Renan. Excellente brochure de propagande, spécialement dans nos campagnes, où les maîtres de l'enseignement primaire continuent à se faire les pontifes du culte de Renan. Il faut démasquer cet homme. C'est ce qu'a fait M. de L. Il procède par citations de Renan lui-même, qui nous montrent en une lumière affreusement crue ce qu'il a été comme homme politique, comme patriote, comme contempteur de N.-S. J.-C. C'est Renan peint par lui-même.

vertus est en chacun de nous la victoire générale de l'esprit sur les sens.

Mais, à cette préparation générale que rien ne peut remplacer, il convient d'ajouter une formation particulière complémentaire. Et c'est ici que l'on recule : — « Favoriser les confidences, les provoquer, au besoin les compléter ; donner sur ces points si délicats la vraie lumière ; faire connaître le mystère de la propagation de la vie à des âmes peut-être passionnées et sensuelles, tous ces actes paraissent difficiles et même dangereux. »

Crainte exagérée : « L'expérience montre que sur ce point comme sur bien d'autres le tour de main s'acquiert assez vite. » Et les bons livres ne manquent pas. M. Verdier cite notamment ceux qui ont été publiés à l'Association du Mariage chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris 14e.

Ne pas croire non plus que pour cette éducation le célibat soit un obstacle. Loin de là :

« Quand on parle aux jeunes gens des œuvres de chair, de la loi des membres, c'est pour obtenir d'eux que mieux instruits, ils soient plus maîtres de leurs sens, qu'ils pratiquent à l'égard de ces plaisirs une abstention au moins momentanée, et qu'ils remportent sur les tendances de la sensualité une victoire complète. N'est-il pas opportun dès lors qu'en entendant leurs maîtres leur prêcher cette abstention, leur demander cette victoire, aucun souvenir troublant, aucune question gênante ne surgisse dans leur esprit ?

« Quand un éducateur joint à la leçon l'autorité de l'exemple, quand il garde lui-même la chasteté complète, il peut, semble-t-il, parler avec plus de liberté et demander la victoire qu'il remporte lui-même, sans faire naître dans l'esprit de ceux qui l'écoutent la riposte si naturelle : Et vous ? Oui, quoi qu'on en ait dit, les prêtres, les éducateurs qui pour mieux se donner à la formation morale des enfants se refusent au mariage, ont le droit et peut-être plus que tout autre la mission de faire dans l'âme des jeunes l'éducation de la pureté. »

IX. — Le *Bulletin Salésien,* Organe des Œuvres de dom Bosco (Turin, via Cottolengo, 32 : paraît en toutes langues), cite, dans son no d'août, ce témoignage d'une Directrice de Patronage de jeunes filles parisiennes :

« Jusqu'à la Communion solennelle nous avons à peu près toutes les petites filles du quartier. Une moitié nous quitte alors. Sur le reste, une nouvelle moitié se perd pendant les trois années qui suivent, — c'est l'âge dangereux pour les apprenties parisiennes. Le quart ainsi sauvé nous demeure fidèle entre la quinzième année et le mariage. De ce quart une moitié encore se pervertit au contact d'un mari incroyant, ou dans les tentations qui assiègent la femme mariée. Un huitième en tout de la population enfantine à nous confiée donne un noyau sérieusement chrétien... ; des autres on en sauvera quelques-unes, quand elles seront vieilles ou au moment de la mort. »

En regard de cette proportion implacable, le *Bulletin* voudrait ouvrir une enquête à l'effet de savoir quelle *statistique de persévérance* établiraient les directeurs d'œuvres de jeunes gens. Les statistiques évidemment seront très différentes selon les milieux : la statistique des faubourgs des grandes cités ne ressemblera en rien à celle des petites villes, ni celle-ci à la statistique des œuvres rurales, mais, alors même qu'ils sont effrayants, nos déchets ne doivent jamais être source de découragement. D'abord nos insuccès sont souvent plus apparents que réels ; et de nos efforts il subsiste, dans les âmes, beaucoup plus de fruit spirituel que le Bon Dieu ne nous permet d'en constater. Et puis ces déchets ne doivent que nous encourager, nous stimuler à redoubler de zèle, à adopter les meilleures méthodes, à faire la part plus large au surnaturel, à asseoir nos œuvres sur les vraies bases, celles que la sagesse des apôtres de la jeunesse n'a cessé de nous rappeler.

Il est clair que le *Bulletin* n'utilisera les renseignements envoyés qu'avec la discrétion la plus assurée : non seulement il ne nommera pas, mais il se gardera de situer avec trop de précision les œuvres qui fourniront des chiffres; tout au plus laissera-t-il entendre l'importance du lieu et la qualité morale de la région. — Adresser les communications à M. l'abbé Auffray, 14, rue de Bagneux, Paris VIe.

LITURGIE

Q. — 1o Dans notre diocèse, c'est l'usage d'exposer le Saint-Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres, le troisième dimanche de chaque mois. Existe-t-il un décret de Rome interdisant de chanter la grand'messe devant le Saint-Sacrement exposé ? Si oui, quel est ce décret ?

2o Dans la paroisse où je suis vicaire, on a coutume le dimanche de célébrer des *services* pour les défunts. Avant la grand'messe, on chante un nocturne de l'Office des morts, la représentation mortuaire étant placée au milieu de l'église, où elle restera pendant toute la grand'messe. Après celle-ci, on se rend devant la représentation mortuaire, pour chanter les absoutes. Est-ce que, régulièrement, cette représentation ne devrait pas disparaître pendant la grand'messe ?

R. — Ad I. En règle générale, toutes les messes, à part celle que l'on célèbre solennellement pour la reposition le troisième jour des Quarante-Heures, sont prohibées à l'autel même où le Saint-Sacrement est exposé. (Cérém. des Ev., liv. I, ch. XII, n. 9 ; *Instr. Clem.*, § XII et XIV). La S. C. des Rites l'a formellement rappelé à plusieurs reprises, entre autres : le 9 août 1760, n. 1406 ; le 13 juin 1671, n. 1421, ad 5 ; le 11 mars 1837, n. 2765 ; le 11 mai 1878, n. 3448, ad 1 ; le 17 avril 1919, *Marianopolitana* (Montréal).

Est-ce à dire que cette prohibition soit si absolue qu'elle ne souffre jamais la moindre exception ? Non, certes. Ainsi l'on peut, de l'aveu même de la S. C. des Rites, célébrer la messe à l'autel de l'exposition et pendant la durée de celle-ci : 1o par *nécessité,* v. g. si l'église où a lieu cette exposition ne possède qu'un autel ; — 2o pour quelque autre *motif sérieux,* v. g. en raison d'une coutume invétérée qu'il serait difficile d'abolir complètement sans offusquer les fidèles, ou encore par crainte, si l'on célébrait ailleurs, de priver le Saint-Sacrement de la plupart de ses adorateurs ; — 3o en vertu d'un *indult* obtenu du Saint-Siège à cet effet. (S. R. C., 27 sept. 1864, n. 3124, ad 2, 3 et 4 ; 11 mai 1878, n. 3448, ad 1 ; 10 mai 1890, n. 3728, ad 2 ; 17 avril 1919, *Marianopolitana).*

Voici, du reste, le texte de ce dernier décret, qui, en raison des circonstances, n'a pu jusqu'à présent être reproduit dans l'*Ami :*

Rmus Dnus Paulus Bruchési, Archiep. Marianopolitanus, Sacræ Rituum Congregationi ea quæ sequuntur, reverenter exposuit ; videlicet :

In nonnullis ecclesiis et oratoriis publicis vel semipublicis, ubi Ssmum Eucharistiæ Sacramentum legitime asservatur, usus quidam introductus est, ut Missæ cantatæ vel lectæ coram Ssmo Sacramento sollemniter exposito in altari celebrentur, atque intra vel extra Missas in eodem altari, durante expositione, sancta Communio Christifidelibus administretur. Hinc idem

Archiepiscopus postulavit : Utrum hic usus permitti vel tolerari possit ?

Et Sacra eadem Congregatio, audito specialis Commissionis suffragio, omnibus perpensis, præpositæ quæstioni respondendum censuit :

Ad primam partem, præfatum usum *non licere*, sine necessitate, vel gravi causa, vel de speciali indulto ; et ad secundam partem, *negative* [1], juxta decreta, et detur decretum n. 3448, *Societatis Jesu*, 11 maii 1878, ad 1.

Atque ita rescripsit, declaravit et confirmavit, die 17 aprilis 1919.

Ad II. D'après l'enseignement commun des liturgistes, on ne peut le dimanche, du moins jusqu'après les Complies, chanter ou réciter publiquement dans une église tout ou partie de l'Office des morts, sauf pour les sépultures occurrentes, quand celles-ci sont permises.

Peu à peu néanmoins, par piété envers les défunts, on s'est mis dans maintes églises à célébrer des services pour eux le dimanche. Cela s'est produit, par exemple, au diocèse de Novare, en Piémont. Là, une coutume assez semblable à celle que vous avez décrite dans votre seconde question se trouvait tellement répandue au commencement de ce siècle, et semblait si difficile à faire disparaître, que l'évêque crut devoir en référer à la S. C. des Rites. Celle-ci rendit le décret suivant, applicable sans aucun doute aux cas analogues : « Officium defunctorum in casu permitti posse, nisi agatur de dominicis et festis majoris solemnitatis ; circa tumulum vero obstare decretum Montis Regalis n. 3201, diei 20 Martii 1869, ad 8. Hinc paulatim et prudenter eliminandus est abusus. » (S. R. C., 16 février 1900, n. 4052).

On peut donc continuer chez vous, le dimanche, à chanter un nocturne de l'Office des morts, même non privilégié, pourvu toutefois qu'il ne se rencontre pas ce jour-là quelque solennité particulière, avec le caractère de laquelle ne saurait cadrer un office funèbre, d'ailleurs nullement obligatoire. (S. R. C., *ibid ;* cf. 6 sept. 1904, *Januen.).*

Quant à l'absoute, le nocturne étant chanté ou publiquement récité, elle ne peut avoir lieu qu'à la suite de celui-ci, et non après la messe du jour. (S. R. C., 17 mars 1906, n. 4183). L'absoute terminée, on aura soin d'enlever le catafalque.

Pour le cas où l'Office des morts n'aurait pas lieu, voir, en ce qui concerne l'absoute, le n° de l'*Ami* du 13 septembre 1923, p. 590.

Q. — Le titulaire de mon église paroissiale est l'apôtre S. Paul.

1° Comment célébrer son octave, en coïncidence presque complète avec l'octave des saints apôtres Pierre et Paul ? Le Bréviaire donne quelques indications pour le 30 juin, mais rien de plus.

2° Ne pourrait-on pas reporter la célébration du titulaire à la fête de la Conversion de S. Paul (25 janvier), de façon à ne rien changer à l'octave commune aux deux apôtres ?

R. — **Ad I.** Vous devez célébrer le 30 juin la Commémoraison de l'apôtre S. Paul sous le rite double de 1re classe, rite auquel elle a droit parce que fête du titulaire de votre église. (S. R. C., 22 mars 1862, n. 3114, ad 1). Vous avez donc à en dire le 29 juin les 1res Vêpres propres, avec mémoire de l'apôtre S. Pierre. (Bréviaire, rubr. spéc. de ce jour).

Mais en aucun cas la Commémoraison de S. Paul ne peut avoir d'octave particulière (de Herdt, *S. Lit. Praxis,* t. III, n. 100) : au moment où elle a lieu, en effet, S. Paul a avec S. Pierre, dans l'Eglise universelle, une seule et même octave, laquelle continue de courir jusqu'au 6 juillet inclusivement, jour où elle se termine du même coup pour les deux apôtres. *(Ephem. lit.,* 1896, p. 575). Par conséquent, vous n'avez rien à changer à cette octave, ni à faire le 7 juillet le jour octave de votre titulaire.

En outre, lorsque le 30 juin tombe un dimanche, vous dites ce jour-là l'office, double de 1re classe pour vous, de la Commémoraison de S. Paul, titulaire de votre église, avec mémoire de S. Pierre et du dimanche, et dans votre église les messes privées sont conformes à cet office. Cependant, comme le remarque justement le P. Hægy *(Manuel de Liturgie,* t. II, p. 167), la messe chantée doit alors être, même chez vous, celle de la solennité transférée des saints apôtres Pierre et Paul [1].

Ad II. Votre église n'étant pas dédiée à la *Conversion* de S. Paul, il ne vous est pas loisible d'élever le degré de cette fête (cf. S. R. C., 7 déc. 1844, n. 2872, ad 4), ni de reporter au 25 janvier la célébration de la fête du titulaire de ladite église. (Cf. S. R. C., 22 mars 1862, n. 3114, ad 1).

Q. — 1° Le § 1 du canon 1306 autorise-t-il par lui-même une laïque ou une religieuse à toucher les vases et les linges sacrés, dès lors qu'on leur a confié la charge de la sacristie ; ou bien doit-on, comme autrefois, solliciter de l'évêque pour ces sacristains ou sacristines la permission de toucher les vases et linges sacrés ?

2° Si le canon 1306 donne aux personnes ci-dessus désignées le droit de toucher les vases et les linges sacrés, leur confère-t-il aussi le pouvoir de préparer le calice pour la sainte messe ?

R. — **Ad I.** De la teneur du canon 1306 il résulte que les personnes commises à la garde des vases sacrés ont *ipso facto,* et sans qu'il soit besoin pour cela d'autre autorisation particulière, la faculté de toucher ces vases, lorsqu'ils sont vides de la sainte Eucharistie et purifiés, et les linges sacrés non purifiés. Ce n'est pas là d'ailleurs une nouveauté introduite par le *Codex :* déjà, en vertu de la coutume, S. Alphonse de Liguori *(Theol. mor.,* lib. VI, n. 382) reconnaissait volontiers à ces personnes la jouissance de ladite faculté.

Faut-il étendre celle-ci à tous les sacristains laïques indistinctement, même à ceux des petites églises ? Non, sans doute ; ces derniers n'ont pas en réalité la garde des vases sacrés, et il convient,

[1] Ainsi l'Eglise, qui tolère parfois la célébration de la messe à l'autel de l'exposition, ne consent pas à ce qu'on y distribue, même alors, la communion. (Voir l'*Ami* du 30 août 1923, p. 559).

[1] Cela ressort des réponses de la S. C. des Rites en date du 22 mai 1841, *Mechlinien.*, ad 2, et du 14 juillet 1887, *Engolismen.*, ad 1. (Voir *Nouv. Rev. Théol.*, t. XIX, p. 461).

du reste, de ne la confier que par nécessité et à bon escient aux laïques.

En tout cas, les sacristains laïques qui jouissent de la faculté de toucher les vases et les linges sacrés, s'abstiendront d'en user publiquement dans l'église, et si, dans quelque circonstance, ils sont amenés à le faire, ils auront soin de se revêtir préalablement de la soutane et du surplis [1].

Ad II. Un clerc tonsuré ou une personne ayant la faculté de toucher les vases sacrés peuvent, à la sacristie, préparer le calice pour la messe; toutefois il est préférable que le célébrant se charge lui-même de ce soin, comme le suppose, du moins pour la messe basse, la rubrique du Missel. (S. R. C., 1er février 1907, n. 4198, ad 15).

Q. — 1° Dans une chapelle de religieuses, le Saint-Sacrement doit être exposé en union avec Montmartre un soir de novembre, à 5 heures, et le demeurer jusqu'au lendemain soir à la même heure, la nuit comprise. Or, le jour où commence cette exposition, on a déjà la permission de recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Cette bénédiction ne peut-elle pas être donnée avant que le Saint-Sacrement soit placé sur le tabernacle ?

2° Le 2 février, une communauté de religieuses fait bénir les cierges à l'autel par le célébrant, immédiatement avant la messe et selon les rubriques de ce jour. Mais ni les cierges ne sont distribués, ni la procession ne se fait. Cette bénédiction est-elle liturgique ou permise ?

R. — Ad I. Régulièrement, la bénédiction ne se doit donner qu'une fois dans chaque exposition publique du Saint-Sacrement [2], c'est-à-dire à la fin de celle-ci : telle est, en effet, la conclusion obligatoire de toute exposition publique. (Bref d'Innocent XI à l'archevêque de Malines, 20 mai 1682; S. R. C., 25 sept. 1882, n. 3558, ad 2; 12 juillet 1889, n. 3713; cf. *Instr. Clem.*, § XIX, XXI, XXIV, XXX, XXXI).

Il n'est donc pas permis de donner la bénédiction du Saint-Sacrement au début d'une exposition publique, avant de placer l'ostensoir sur le trône qui lui est destiné. (S. R. C., 11 juillet 1857, n. 3058, ad 1; 1er juillet 1873, n. 3308, ad 1, 2 et 3). L'autorisation d'avoir le même jour, à un autre titre quelconque, la bénédiction du Saint-Sacrement [3] ne saurait suffire pour légitimer l'introduction de celle-ci dans le cérémonial d'ouverture de l'exposition.

Ad II. Dans la pensée de l'Eglise, la bénédiction des cierges propre au 2 février est le prélude de la procession qui a lieu ensuite et qui est une partie intégrante de la fonction liturgique de ce jour. La preuve, c'est que toute exposition publique du Saint-Sacrement autre que celle des Quarante-Heures proprement dites [1] doit être interrompue avant le commencement de ladite fonction, afin que puisse être faite la procession prévue par les rubriques du Missel et du Cérémonial des évêques. (De Herdt, *S. Lit. Prax.*, t. III, n. 22, 3°). On n'a donc pas le droit de se borner à la bénédiction des cierges, en supprimant la procession qui devrait la suivre : c'est toute la fonction liturgique du 2 février qu'il faut ou accomplir [2] ou omettre [3]. *(Ephem. lit.*, 1919, p. 308).

[1] Cf. Bourbon, *Introduction aux cérémonies romaines*, p. 90, n. 137; P. Hægy, *Manuel de liturgie*, t. I, p. 10, note 2.

[2] Il y a exception pour la procession de la Fête-Dieu, au cours de laquelle on peut, si c'est la coutume, donner une ou deux fois la bénédiction du Saint-Sacrement. (S. R. C., 23 sept. 1820, n. 2609; 26 mars 1859, n. 3086, ad 4; 11 mai 1878, n. 3448, ad 10; 31 mars 1879, n. 3488, ad 2; 12 sept. 1884, n. 3621, ad 3).

[3] En réalité, cette autorisation porte d'abord sur la brève exposition qui précède la bénédiction. Or, dans le cas, cette brève exposition est remplacée par l'exposition plus longue qui se fait en union avec Montmartre.

[1] Si le Saint-Sacrement était exposé pour les Quarante-Heures proprement dites, on n'interromprait pas l'exposition ; mais la bénédiction des cierges aurait lieu à un autel latéral et il n'y aurait pas de procession. (S. R. C., 17 sept. 1822, n. 2621, ad 9).

[2] Quant aux conditions requises, voir l'*Ami* du 9 août de cette année, p. 512.

[3] On pourrait bénir des cierges un autre jour, à la sacristie, en employant la formule qui se trouve au titre VIII, chap. 3, du Rituel : *Benedictio candelarum extra diem Purificationis B. M. V.*

Q. — Dans un sanatorium, il faut souvent porter la communion, et très fréquemment, quand le prêtre revient à l'église avec le Saint-Sacrement, un autre prêtre dit la messe à l'autel où doit être reposé le ciboire. La messe n'est pas encore arrivée à la préface. Le prêtre qui vient de donner la communion doit-il alors réciter les prières marquées dans le Rituel, et donner la bénédiction ?

R. — La pratique ci-dessus décrite est inconciliable avec le respect dû à l'action auguste qu'est le saint sacrifice de la messe. De l'avis des liturgistes et des théologiens, on ne saurait sans un motif grave tolérer, dans la célébration de celle-ci, d'autres interruptions que celles qui sont prévues par les rubriques du Missel, du Cérémonial des Evêques et du Pontifical, ou qui ont été reconnues légitimes par la S. C. des Rites. De plus, rien à l'autel ne doit distraire l'attention du célébrant. (Cf. Missel, *Rit. serv. in celebrat. missæ*, tit. III, n. 4).

La pratique en question est d'autant plus inadmissible qu'ici elle ne peut être considérée comme l'effet passager d'une surprise.

C'est donc un abus à faire disparaître; et, si on le veut, rien n'est plus facile. Il suffit pour cela d'avancer ou de différer l'une ou l'autre des deux fonctions occurrentes. On pourrait aussi faire célébrer la messe ailleurs qu'à l'autel du Saint-Sacrement. Ou bien le prêtre qui a porté la communion aux infirmes déposerait provisoirement le ciboire dans un tabernacle amovible, placé à cet effet sur un autre autel; après la messe, on reporterait la sainte Réserve dans le tabernacle ordinaire. Ainsi les rites prescrits par le Rituel pour le retour de l'administration de la communion aux infirmes pourraient s'accomplir normalement, sans troubler la célébration de la messe.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 26 septembris **1923.**

Eug. Lindecker, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

La Constipation

La constipation habituelle empoisonne le sang et l'organisme. Un seul **Grain de Vals** laxatif dépuratif avant le repas du soir régularise les fonctions digestives et intestinales et élimine les toxines de l'organisme.

Pour les CIERGES LITURGIQUES
s'adresser aux **PP. TRAPPISTES, de N.-D. des Dombes par MARLIEUX (Ain)**
Leur Ciergerie est la seule dirigée par des Religieux.

Demandez aussi : LA MUSCULINE des PP. TRAPPISTES de N.-D. des Dombes
Bonbons de viande crue contre la tuberculose, la phtisie, l'anémie, etc.

VINS

MAISON DE 1er ORDRE, recommandée par haut Clergé, offre tarif spécial Clergé. **Excellents Vins rouges et blancs.** Offre situation personne munie références ou parent d'ecclésiastique. — S'adresser **F. LIMOUZY aîné**, propriétaire-viticulteur, **NARBONNE (Aude).**

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 17, rue de Rome, PARIS
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

Fondée en 1830 —

LA NATIONALE

Siège Social 2, Rue Pillet-Will PARIS —

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs

L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

LISEZ CECI

Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, **à Besançon**, se recommande tout spécialement **aux** lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie**. Ils peuvent **s'y** adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

GAUDRAP & Co

MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —

Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. / « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.

Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).

— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

CH. LORIN

ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS
Références de 1er ordre. Maquettes et devis sur demande

HUILE

Olive	5 lit. 31 fr. ;	10 lit. 58 fr.
Table	5 lit. 25,50 ;	10 lit. 47 fr.
Arachide	5 lit. 23,50 ;	10 lit. 43 fr.

Cafés verts et torréfiés. — Savon 72 % postal 10 k. 27 fr. Le tout fco.
Œuvre de Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque Postal 59-92.

VOUS LAVEZ TOUT AVEC DU SAVON SAUF VOS DENTS ! pourquoi ?

Quand vos mains sont grasses vous recourez au SAVON, rien qu'au SAVON que vous savez nécessaire.

Pourquoi n'en faites vous pas autant pour vos dents !

Cependant les matières grasses des aliments sont autrement dangereuses dans la bouche que sur les mains. Leur corruption inévitable est non seulement la cause essentielle de la carie des dents, mais aussi le plus puissant véhicule des maladies épidémiques.

LAVEZ DONC VOS DENTS tous les jours après chaque repas, jamais vous ne les laverez trop souvent !

GIBBS

avec son
Savon Dentifrice

vous conservera sous un arôme exquis des dents saines et une haleine fraiche.